New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Be our future:
New Brunswick's Population Growth Strategy

Table of Contents

Message from Premier Graham 1

Message from Minister Byrne 3

Executive Summary 5

Introduction 7

What we Heard from New Brunswickers 8

The Population Growth Secretariat 9

The Population Growth Secretariat's Vision 10

Measuring Progress 11

Be our future: New Brunswick's Population Growth Strategy

- Increasing and Targeting Immigration 12
- Increasing Supports for Settlement Services 14
- Promoting Diversity and Multiculturalism 16
- Retaining Youth through Engagement and Developing Linkages 17
- Repatriating Former New Brunswickers 18
- Adopting Family-Friendly Policies 19
- Marketing New Brunswick to the World 20

Appendix A

- List of Submissions Received 21

New Nouveau Brunswick

Be...in this place • Être...ici on le peut

Message from Premier Shawn Graham

On behalf of the Government of New Brunswick, along with Greg Byrne, Minister Responsible for the Population Growth Secretariat, I am happy to present you with our province's first-ever Population Growth Strategy.

The Population Growth Strategy outlined in the following document delivers our vision for addressing the demographic challenges currently facing our province, more specifically a declining and aging population. As a cornerstone of *Our Action Plan to Be Self-Sufficient in New Brunswick*, the strategy will serve as a road map to reversing that trend, and, in conjunction with other government initiatives and programs, help us reach our objective to be self-sufficient by 2026.

While immigration has been and will continue to be a key element of our province's future, the Population Growth Strategy is a comprehensive plan that encompasses equally relevant areas such as settlement and multiculturalism, retention, and repatriation as well.

Our government's vision for this province is one of economic growth, diversity and self-sufficiency, complemented by the lifestyle, natural beauty, safety and security that our province has always been known for.

This vision will be further enhanced by the continued contributions of immigrants from all over the world who will seek and find opportunity here, and whose diverse cultural and ethnic backgrounds will further enrich our strong heritage.

And finally, as a self-sufficient province with a diversified and stable economy, our youth will be encouraged to remain here and raise their families, while those who left to pursue opportunities elsewhere will feel compelled to come home.

While government has committed to confronting our province's demographic challenges head on, to be successful, we will require the input and commitment of our many partners. We realize the task, though difficult, is not insurmountable.

We look forward to working with New Brunswick communities, businesses, schools, post-secondary institutions and others to ensure that our population can and will grow as we work together to make our province the place to be and to achieve a bright and self-sufficient future for all New Brunswickers.

Shawn Graham

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Message from Minister Greg Byrne

As Minister Responsible for the Population Growth Secretariat, I am pleased to introduce New Brunswick's Population Growth Strategy. The strategy incorporates broad public consultation, thorough research and government's recognition of the need to address, sooner rather than later, the significant demographic challenges we collectively face as we strive to achieve self-sufficiency.

In June 2007, our discussion paper, *It's Time to Act*, was released to encourage debate on the issue of population growth. Following that, the Population Growth Secretariat conducted public consultations in nine different communities across the province. While the ideas put forward during the consultation process were wide-ranging, some common themes did emerge and there was overwhelming support for the need to adopt a provincial population growth strategy.

This strategy incorporates input and advice of those who participated in the consultation process. It provides an overview of what we heard from New Brunswickers on the issue of population growth, as well as a set of guidelines, broad recommendations, and specific targets for reaching our objective.

While other Canadian provinces have adopted immigration strategies, we are the first to implement a comprehensive population growth strategy, of which immigration is one component. We are confident that the measures contained in the strategy will guide us as we seek to be welcoming to newcomers, retain our young people and welcome people home.

Taken together, these measures will help our province address potential skills shortages, create economic growth and ensure that our communities can be vibrant, diverse and healthy places to raise our families.

I would like to thank those who participated in the development of this strategy, and look forward to working with our partners as we begin to undertake this challenging and exciting initiative.

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Executive Summary

The Population Growth Secretariat conducted an extensive public consultation across the province during the summer of 2007. Following the consultation process, it became clear that a piecemeal approach to population growth is simply no longer a possibility. In order to properly respond to the current demographic and economic challenges facing New Brunswick, the Province is committing to a transformational policy shift.

Recommendations received during the consultation process have formed the basis of New Brunswick's population growth strategy. The Population Growth Secretariat has identified numerous policy options from a variety of key sectors, including immigration, multiculturalism and settlement; citizen and youth engagement; repatriation of former New Brunswickers; and finally, family-friendly programs. All measures seek to fulfill one of the following: engage New Brunswickers about the need for population growth; attract former New Brunswickers and their families back to the province; attract immigrants to settle in New Brunswick; retain our youth; and improve the family-friendly nature of the province.

Increasing and Targeting Immigration

One of the central elements of the Population Growth Strategy is to increase immigration in New Brunswick. Immigrant families have played an important role in New Brunswick's evolution, and they will play an even greater role in the future if the province is to be self-sufficient. New Brunswick will work with the Government of Canada, employers and settlement and multicultural associations to expedite and streamline the immigration process.

There will be increased attention paid to the skill requirements of New Brunswick employers. Linkages will be made with the Provincial Nominee Program and its potential in helping address this issue and innovative improvements will be made to the program. New Brunswick will seek increased co-operation with the federal government and an expanded role in the temporary foreign worker selection process. Work will be undertaken to expand the current pilot project on community sponsorship.

Investments will be made to increase francophone immigration through partnerships with communities, businesses and the federal government. To that end, the Province will seek federal commitment to help attract and retain more francophone immigrants.

Improving Supports for Settlement Services

New Brunswick will take steps to improve services provided to recent immigrants and their families once they have arrived in the province by making investments in settlement services and in the organizations that provide these essential services. Communities can play a crucial role in helping integrate newcomers into the economic and social fabric of New Brunswick. Work will begin with the federal government to ensure infrastructure and funding are available for settlement services for rural New Brunswick.

The provincial government will make additional investments to supplement federal contributions in language training to recognize the unique nature of New Brunswick as an officially bilingual province. New orientation material will be developed to make newcomers feel they truly belong in New Brunswick and help them better adapt to their new surroundings.

Promoting Diversity and Multiculturalism

New Brunswick is an increasingly diverse province made up of many cultures. The Population Growth Secretariat will conduct a review of the Multiculturalism Policy and will focus on the promotion of diversity and multiculturalism in the province. Further emphasis will be placed on the importance of living in an inclusive society by ensuring educational material is available in schools across the province. Additional investments will be made in the Multicultural Grants Program in an effort to further support these activities and allow newcomers and current residents to celebrate the diversity of our province.

Retaining Youth through Engagement and Developing Linkages

One of the most significant challenges facing New Brunswick's population decline is that a growing number of the province's bright, skilled young residents are leaving the province through inter-provincial migration. The Province has recognized this challenge and will convene a Provincial Youth Summit in partnership with the New Brunswick Advisory Council on Youth, together with all levels of government, community leaders and youth. A youth-driven action plan will be developed to help guide the Province in its quest to retain our most precious resource.

The Province will introduce new mentorship and co-op opportunities and promote a culture of apprenticeship to more effectively integrate young New Brunswick students into the workforce. Work will begin with communities to help build capacity through investments in programs and partnerships aimed at retaining the province's youth.

Repatriating Former New Brunswickers

Repatriation represents a key component of the government's strategy to help reverse recent demographic trends and ensure a dynamic, prosperous future for New Brunswick. The Province will continue to build strong linkages with employers and will endeavour to match job opportunities with prospective employees currently living elsewhere in Canada.

Through recruitment missions, the Province will reach out to expatriates with the help of employers and communities to bring career opportunities based in the province to those currently living in other parts of Canada. By building strong partnerships with various stakeholders, a concerted effort will be made to bring New Brunswickers back home.

The Family-Friendly Province

New Brunswick will market itself as a family-friendly province, and will continue to make meaningful improvements to child care services in keeping with recommendations made in the Self-Sufficiency Task Force's report, *The Road to Self-Sufficiency: A Common Cause*.

Introduction

There is no simple solution to the phenomenon of population decline in New Brunswick. It will require a concerted effort by many stakeholders, current and future governments to achieve positive results. It will require the right mix of policies and programs which will build on the province's unique strengths and attributes.

Reversing population decline is not a simple task, nor can government accomplish it alone. Challenges in urban areas are not simply about the number of jobs and total population. Urban centres are faced with issues of infrastructure, workforce attraction and retention, among others. Most rural communities continue to experience population loss, especially among youth. Businesses across the province, both large and small, face productivity challenges due to labour force shortages.

In keeping with this, the Self-Sufficiency Task Force identified the need to increase New Brunswick's population and labour force and reverse shrinking population trends as the number one reality for New Brunswick to achieve self-sufficiency. The task force said the province should increase its population by 100,000 people over the next two decades.

To help partially counter the impact of aging in the workforce, it will be important to take steps to facilitate the full integration of new immigrants, youth, persons with disabilities, and Aboriginal people into the labour market. Increasing the labour force attachment of older workers, immigrants and Aboriginal people will help New Brunswick achieve its full economic and social potential.

The problem of declining populations is not unique to our province. It is something being examined throughout Canada and the world as governments recognize its significant social and economic implications on society. As baby boomers retire with fewer young people to replace them, human resources will be the main factor for many businesses deciding where to locate their operations. New Brunswick is in competition with many places in North America and in other countries when it comes to addressing the challenges associated with declining birth rates, an aging population, youth out-migration, rapid urbanization and an increasingly mobile population.

The global competition for people will become fierce and New Brunswick must be prepared to take strategic action. New Brunswick must differentiate itself from other jurisdictions as the place to be, a place in which our residents can be happy and successful.

This document represents New Brunswick's road map for population growth over the next five years. Growing the population will require an integrated approach involving public services, economic opportunity and social development. People are the key to growth in New Brunswick. Bringing people back to New Brunswick, increasing immigration, enticing youth to stay through a host of meaningful opportunities, and making communities and workplaces welcoming are a few of the measures outlined in this strategy to encourage families to grow, be happy and stay in New Brunswick.

What We Heard From New Brunswickers

The Public Consultation Phase

Over the summer of 2007, the Population Growth Secretariat conducted a public consultation process, seeking commentary from a wide range of current, future, and former residents of New Brunswick. The consultation engaged individuals and organizations on the challenges and opportunities that arise from the Government of New Brunswick's strategies on self-sufficiency and population growth.

The secretariat conducted a series of nine town hall meetings in large and small communities across the province. In the end, the secretariat also received about 100 personal e-mail submissions and over 30 written briefs from individual residents and organizations. The information received through the consultations has helped to guide the Province's efforts and to ensure the direction of future initiatives. We wish to acknowledge and thank those who shared their viewpoints from across the province, the country and the world.

Although many themes were identified within the consultation process, the most resounding theme is the desire for immediate action on population growth. New Brunswickers repeatedly indicated a sense of urgency for the province to come together to tackle the issues surrounding population growth. Participants in the public consultation provided the following as potential solutions to the issue of population growth:

Jobs are Fundamental to Population Growth

This reality was echoed by a large majority of citizens and interested stakeholders. Simply put, there was a clear consensus that our population growth targets would not be met without a strong economy that creates significant job opportunities for New Brunswickers. A strong economy will encourage a new spirit of entrepreneurship and offers more chances for residents to be successful. This is what will convince our youth to stay here and what will attract expatriates, other Canadians and immigrants to the province. Many experts are predicting a shift from a "buyer's market" to a "seller's market" as labour shortages increase. Despite this emphasis on the labour shortage, the secretariat heard that New Brunswick employers must continue to create employment opportunities with competitive wages and benefits.

The Importance of New Brunswick's Linguistic Profile

One of the things that makes New Brunswick a unique place to be is our two official languages and the cultural richness it brings to our communities, our history, our art and music and to every aspect of our lives. Many citizens and stakeholders felt that special efforts are necessary to ensure the linguistic balance is maintained as the population grows.

Recruitment and Integration of Immigrants

It became clear during the consultation process that any future population growth requires the successful recruitment and retention of more immigrants. Participants also stressed the importance of francophone immigration to New Brunswick as the only officially bilingual province in Canada. In addition to increasing the number of immigrants, the secretariat also heard the need for more investments in language training and community support and integration of recent newcomers to the province.

Youth Engagement

The consultations also identified a need to create stronger linkages between youth, their communities and employers as a means of retention and to instil a greater sense of belonging. Many felt there also needed to be a greater sense of civic engagement within the citizenry of the province, especially among its youth. We need to engage youth in the history, culture, art and public life of New Brunswick.

The increasing cost of post-secondary education in New Brunswick has led to a growing student debt load for young, educated New Brunswickers. During the summer consultation process it was identified that many are migrating to other jurisdictions in order to address their student loan debt.

Creation of the Family-Friendly Province

It was recommended that New Brunswick implement new programs and improve current initiatives to make New Brunswick a more family-friendly province. Significant investments must continue to be made to improve child care affordability and accessibility. The province's ability to market itself as the ideal place to raise a family and belong to a welcoming community should complement these initiatives.

Advisory Board on Population Growth

Early in 2008, the Population Growth Secretariat convened a special meeting of the Advisory Board on Population Growth to consult members on what they felt should be included in the population strategy. There were a number of issues raised during this session, including the need to maintain New Brunswick's linguistic balance as the population increases and the importance of establishing population growth targets to help measure progress. The need to market New Brunswick's strengths was emphasized and it was suggested that family-friendly policies that encourage families to settle in the province continue to be developed.

The Population Growth Secretariat

Bringing Focus to New Brunswick's Demographic Challenges

In February 2007, Premier Shawn Graham announced the establishment of the Population Growth Secretariat. The mandate of this new organization is to grow the province's population through increased immigration, together with activities supporting settlement services and multiculturalism, attracting former residents through repatriation and retention activities, particularly as they relate to youth.

The Population Growth Secretariat will continue to strengthen and foster partnerships with the federal government, other provinces, the business community, labour groups, non-governmental organizations such as multicultural associations and immigrant serving agencies, community groups and municipalities in an effort to address the province's significant population challenges. A Population Growth Advisory Board has been established to provide advice to the minister on ways to increase New Brunswick's population to meet the province's demographic challenges. The members come from organizations representing a range of interests including business, immigration, youth, post-secondary education and labour.

The Advisory Board on Population Growth's membership is made up of the following individuals representing various organizations:

Dr. Constantine Passaris – ***Chair***

John Barrett – ***Citizenship and Immigration Canada***

Betty-Ann Mercier – ***New Brunswick Enterprise Network***

Richard Dunn – ***Canadian Federation of Independent Business***

Eric Savoie – ***New Brunswick Advisory Council on Youth***

Robyn Tingley – ***New Brunswick Business Council***

Lise Lévesque – ***New Brunswick Federation of Labour***

Lynne Castonguay – ***New Brunswick Representative from Association of Atlantic Universities***

George Maicher – ***New Brunswick Multicultural Council Inc.***

Sandra Mark – ***Representative from the Municipal Sector***

Marie-Pierre Simard – ***Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick***

Anne Hébert – ***Conseil économique du Nouveau-Brunswick***

Sonja Perley – ***Union of New Brunswick Indians***

Allen M. Ruben – ***Member at large***

The Population Growth Secretariat's Vision

A growing and thriving population that sustains a dynamic and diverse society.

A Vision of New Brunswick in 2026

Imagine a child born today who will be 19 in 2026. What is going to influence that person to stay in New Brunswick? Imagine this:

The child goes to accessible and affordable daycare which allows the child's parents to have another child or two because they can afford to do so. The population is growing and vibrant.

The child lives in a diverse and multicultural community that welcomes newcomers. The child goes to school (K-12) and learns about New Brunswick history, its ethnic and cultural diversity (English, French, First Nations and immigrants from around the globe).

The child is exposed to the opportunities that exist in New Brunswick and gains a strong sense of place and community. During high school, which is filled with experiential learning and co-op opportunities and strong guidance programs which nurture a spirit of adventure and entrepreneurship, the child develops a strong sense of self and that New Brunswick truly is the place to be. The child gains a sense of what career options may be available in New Brunswick.

The child is mentored by community leaders during Grades 11 and 12 and gains experience working alongside people in a particular field of interest. All this experience is worthy of credit towards the child's high school diploma.

The child enrolls in a post-secondary program that is accessible and affordable. The child's summer employment is tied to career interests and may be a continuation of past co-op opportunities. These jobs in addition to public and employer support help pay for educational costs. In return, the child agrees to work in New Brunswick for the employer and when graduation comes, the child has a ready waiting job and many opportunities to be successful.

The child becomes an adult and is happy to remain in New Brunswick to work and raise a family and the cycle continues.

The Population Growth Secretariat's Mission

To stimulate and promote population growth as a critical element to New Brunswick's goal of self-sufficiency.

The Population Growth Secretariat is the lead government entity responsible for the development and implementation of a comprehensive policy agenda on population growth. The secretariat works across departments, provides policy advice and gives oversight to policy and program implementation.

Measuring Progress

The Secretariat has the following objectives:

- To achieve a net population growth of 100,000 people by 2026 in order to achieve self-sufficiency.
- To increase the number of immigrants coming to the province with the goal of attracting at least 5,000 people per year by the year 2015.
- To establish increased targets for the number of immigrants attracted under the Provincial Nominee Program through the skilled worker stream. By 2015, the ratio will be 60 per cent skilled workers and 40 per cent entrepreneurs.

By the end of 2009, we will need to increase our population by 6,000. By 2015, we will aim to grow New Brunswick's population by 25,000 people – putting us on track to hit 100,000 more New Brunswickers by 2026.

By definition, population growth includes:

- Natural increase (births minus deaths)
- The net inter-provincial migration (in-migrants minus out-migrants)
- The net international migration (immigration minus emigration)

Note: The Immigration, Retention, Repatriation, and Settlement programs and services as administered by the Population Growth Secretariat all contribute to the net growth of the province.

Immigration Targets

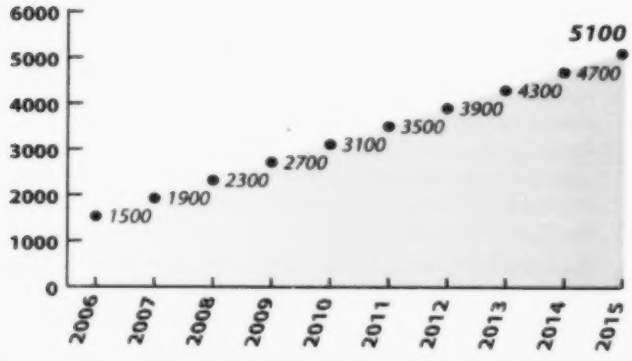

These targets are contingent on a strong economic and employment development performance.

In addition, the Secretariat has the following objectives:

- To create a co-funding arrangement with the federal government to increase settlement funding support and partner with community-based organizations to improve local settlement services and increase the retention rate from 60 per cent to 80 per cent by 2015.
- To increase resources in second language training to meet the needs of new immigrants, while maintaining the province's linguistic balance.
- To work with the federal government to offer a three-year work visa to international students who graduate from a New Brunswick post-secondary institution and choose to stay in the province.

Key Result Areas

Repatriation

Repatriation of former New Brunswickers will be an important component of the Province's efforts to improve our demographic situation. Its focus will be to link skilled workers who have moved away with opportunities available in New Brunswick. The Province will promote and market New Brunswick to expatriates as the place to belong, be yourself, and be better.

Immigration

Immigration is central to growing the population and to government's commitment to become a self-sufficient province by 2026. New Brunswick will ensure newcomers are welcomed to the province from other parts of Canada and around the world. The Province will assist them in making New Brunswick their home so they can feel they belong here and can fully contribute to the province's social, cultural and economic future.

Settlement and Multiculturalism

Settlement services to help integrate newcomers into New Brunswick society should be effective and efficient. Non-government organizations play a vital role in helping newcomers adjust to their new surroundings. The Province will work towards embracing diversity, and multiculturalism must continue to be promoted so New Brunswick becomes a truly welcoming society.

Retention

By retaining New Brunswick's valuable human resources, the province will fully benefit from their skills, knowledge, innovative ideas and productivity and consequently become more attractive to others.

Immigrants bring enthusiasm and competencies that rejuvenate economies. They bring fresh ideas and energy, adding to the pool of skills and talent within the province. They generate new business, entrepreneurial activities and investment. They boost international trade connections with their networks into global markets, and help attract international students and tourists to the region. This helps create jobs, and stimulates economic growth. The knowledge, skills, talent and spirit of entrepreneurship they bring to New Brunswick are critical assets and a competitive advantage for business, economic and social success in a community.

Equally important, newcomers bring families, new perspectives and diversity to our province. Whether newcomers are here to live, learn or work, they are helping New Brunswickers to connect with the rest of the world. The diversity of these immigrants, refugees and their families enrich our communities and cities and make New Brunswick a more vibrant and interesting place to be.

The Provincial Nominee Program

The New Brunswick Provincial Nominee Program (PNP) seeks to recruit and retain individuals who have specialized occupational or entrepreneur skills needed within our province. Through an agreement with the Government of Canada, the Province of New Brunswick may nominate qualified immigrants for permanent resident status.

Skilled Worker Immigrants

New Brunswick's economy is experiencing major changes. The effects of the global economy, rapid economic growth in Western Canada and out-migration of skilled workers are just some of the reasons New Brunswick employers must adjust their employee hiring practices. It is anticipated that many employers will be facing major skill shortages in the foreseeable future. The labour shortage is already a reality in some industry and service sectors.

Increased skilled worker immigration will be one of the tools available to help employers address this problem. The skilled worker stream of the PNP will continue to be employer-driven.

The Province will make the following enhancements:

1. ***Additional Resources to Support Immigration and Population Growth***
   New Brunswick has set ambitious targets for increasing immigration specifically and our population growth generally. These targets are firmly linked to the Province's self-sufficiency agenda. As our population increases and demands on the secretariat and other immigrant serving agencies grow, the Province is committed to providing additional human resources to support this critical effort to be a welcoming and attractive place for immigrants.
2. ***Developing Stronger Linkages with Employers***
   There will be increased attention paid to the skill requirements of New Brunswick employers. Stronger linkages will be made between employers and the Provincial Nominee Program and its potential in helping address labour market shortages. This will involve co-ordination between the work of the Population Growth Secretariat's Immigration Division, Population Support Division and partners like the Enterprise Network to identify these gaps.
3. ***A "How To" Guide for Employers***
   Employers have experienced difficulties in recruiting immigrants, or obtaining information on hiring immigrants, to fill job vacancies. In co-operation with our partners, we will develop a "How To" guide to facilitate the hiring of immigrants and answer basic questions for New Brunswick employers.
4. ***Expanded Role for New Brunswick in Temporary Foreign Worker Selection***
   Most skilled workers arrive in New Brunswick through the Temporary Foreign Worker Program administered by the federal government. New Brunswick will seek increased co-operation with the federal government and an expanded role in the temporary foreign worker selection process. By expanding the skilled worker stream in the PNP, this will assist municipalities and communities to become actively engaged in immigrant recruitment activities as well as in immigrant retention efforts.
5. ***Expansion of Community Sponsorship Project***
   New Brunswick will expand the current pilot project on community sponsorship – a program that allows communities to sponsor economic immigrants and provide them with guidance and support to adapt to new surroundings and feel they belong to their new community.

Entrepreneurial Immigrants

The Province continues to place importance on the immigrant entrepreneur stream. This is intended for prospective immigrants who propose to establish new businesses or purchase a business for expansion and who intend to play an active managerial role. Their spirit of entrepreneurship, knowledge of the global economy, their contacts in their previous home country and the establishment of a local business with corresponding job creation opportunities will

provide significant economic benefits to our region. Immigrant entrepreneurs can also be a valuable source for succession opportunities as many established New Brunswick businessmen and women decide to retire. To that end, the Province will:

6. ***Aggressively Attract Entrepreneurial Immigrants***
   New Brunswick will continue to aggressively attract entrepreneurial immigrants and, in co-operation with a number of stakeholders, will seek to improve services available to these immigrants after they have landed in our province to enable them to be successful.

Francophone Immigration

The officially bilingual nature of New Brunswick must be recognized, and increased attention will be paid to maintaining the linguistic balance in the immigrant attraction and retention process.

Since all potential immigrants are looking for economic opportunities such as jobs and welcoming communities, close co-operation with francophone stakeholders, including communities and municipalities, will be essential to ensure these opportunities are available. To aid in this initiative, the Province will:

7. ***Seek Federal Assistance to Support Francophone Immigration***
   The Province will seek enhanced support from the federal government to assist in the attraction, retention, and settlement of more francophone immigrants. We will work with our federal colleagues to explore the possibility of reinforcing our capacity to attract francophone immigrants to the province. The Province will also ask the federal government for special programs to help immigrants develop business opportunities for entrepreneurs, and to participate more fully in family reunification and refugee programs.

It will be essential that all stakeholders involved in the attraction and retention of francophone immigrants are fully committed to their respective roles leading to increased francophone immigration. It will be the government's role to facilitate and co-ordinate these efforts, but all stakeholders will have to contribute to be successful.

International Students

International students continue to be a source of potential immigrants to New Brunswick, either through job offers from New Brunswick employers or through the creation of their own business ventures. The current PNP offers international students viable options to pursue career and business opportunities in the province. To that end, the Province will:

8. ***Evaluate the Entrepreneurial Program for International Students***
   The pilot project enabling international students to start a business after graduation will be evaluated after it has been in place for one year to determine the feasibility of expanding it and making it available on a province-wide basis.

Pan-Atlantic Co-operation

Immigrant attraction and recruitment has developed into a very competitive activity. Most other jurisdictions are looking for similar skills and backgrounds in their search for human resources. New Brunswick is a small jurisdiction with limited promotional resources. Other Atlantic provinces are facing a similar situation and have agreed to jointly work on immigration recruitment-related activities.

Through the Council of Atlantic Premiers, commitments have been made to raise awareness of the Atlantic provinces as a destination of choice for immigrants, increase our population and productivity, attract investment and jobs, and work on skill shortages and labour market gaps.

Atlantic premiers identified immigration as one of the keys to improving Atlantic Canada's economic competitiveness. Actions include collaborating on joint research projects on immigration issues, sharing best practices on "welcoming community" strategies in the Atlantic provinces and exploring initiatives to jointly promote the region as a place to be happy and successful.

In co-operation with Citizenship and Immigration Canada and ACOA, the Atlantic provinces have established the Federal-Provincial Atlantic Population Table with a mandate to study, implement, co-ordinate and execute cost-shared activities that further our goal of increasing our population through immigration and retention/repatriation.

We will continue to closely work with our Atlantic counterparts and federal partners to ensure that we are receiving the best possible benefits from these cost and resource-shared activities.

The ethno-cultural diversity of the New Brunswick population is a major advantage when accessing global markets and is more important than ever to reach self-sufficiency in an increasingly globalized world. The aim of settlement services is to assist newcomers, help them feel they belong here and to participate as soon and as fully as possible in New Brunswick's economy and society. Settlement services have had to expand and evolve over the last number of years as the population has become increasingly diverse.

The secretariat's Settlement and Multiculturalism Branch is responsible for assessing settlement needs and identifying gaps in current programs and services so a provincial settlement and multicultural framework can be developed. To that end, the secretariat will explore settlement and multiculturalism programs and enhance services currently available through various federal and provincial departments.

While immigration offers the province opportunities, it also brings challenges. These include labour market integration and employment opportunities, the resources to provide for language training services, community capacity-building and public education and awareness, to name a few.

Pre-Arrival Information

Information about settlement programs and services, multicultural communities, education, health care, transportation, employment prospects, International Credential and Competency Assessment and Recognition service, and economic opportunities will be made available on the Internet. As well, printed brochures will be available to promote New Brunswick as a place to be happy and successful, a destination of choice and to better prepare potential immigrants on what to expect when they arrive in New Brunswick.

A collaborative approach is required to address the challenges newcomers face as they settle in their new community and ensure they feel they belong.

Core settlement programs and services

9. ***New Orientation Material for Newcomers***
   Upon arrival, newcomers will be provided with a provincial information package including an inventory of services and an orientation to life in New Brunswick. The Province needs to make sure its settlement programs and services (health care, child care, housing, etc) are available to all immigrants. The Province will also make pre-arrival information available abroad to prepare potential immigrants for the transition to New Brunswick life.

10. ***New Investments in Language Training***
    Having adequate language training is one of the most significant determinants for successful integration into a community for newcomers. Government will make additional investments to supplement federal contributions in language training and to expedite the process of integration and access to employment.

Labour Market Integration

Newcomers to Canada often experience difficulties finding jobs matching their skills and education. A survey by Statistics Canada, which tracks immigrants' success in the Canadian labour market after arrival in Canada, shows that 70 per cent of newcomers said they had encountered problems or barriers in the job-finding process.

Lack of Canadian work experience, transferability of foreign credentials and lack of official language skills were the most critical hurdles to employment. The barriers faced by individual immigrants looking for employment are the same as those faced by employers looking for new employees. To address these issues, the Province will:

11. ***Enhance Labour Market Integration Programs***
    a. Programs aimed at facilitating individuals' integration into the labour market will be reviewed to ensure that they continue to be responsive to newcomers' needs.
    b. The Province will continue efforts to work with learning institutions and their international students, making them aware of New Brunswick career and employment opportunities.

12. ***Implement an Entrepreneurial Mentoring Program***
    Through the creation of a business venture, entrepreneurial immigrants are expected to provide significant economic benefits to New Brunswick. While they possess a strong spirit of entrepreneurship, business practices in their past environment are often quite different from those in North America. In co-operation with our stakeholders, an entrepreneurial immigrant mentoring program will be implemented to assist these immigrants to be successful in the shortest possible time frame.

13. ***Improve Credential Assessment and Recognition***
    In support of the direction received by the Council of the Federation and the work undertaken by the Forum of Labour Market Ministers to bring all regulated occupations into full compliance of Chapter 7 (Labour Mobility) of the Agreement on Internal Trade by April 1, 2009, the Province will actively work with International Credential and Competency Assessment and Recognition (ICCAR), regulatory bodies and professional associations to ensure that ongoing efforts take into consideration the credential

recognition processes for international professions. There will be consideration given implementing legislation in New Brunswick around credential assessment and recognition if necessary.

14. ***Identify Job Opportunities for Francophone Immigrants***
While most of the future immigration growth will be through the "Skilled Worker" stream of the PNP, special emphasis will be given to identification of actual job opportunities for francophone immigrants. The Province will dedicate additional resources to work with the francophone business community to help identify job openings for potential immigrants.

15. ***Establish Workplace Diversity Programs***
Employers will be encouraged to introduce workplace diversity programs to raise awareness among employers and employees about the importance of cross-cultural understanding, embracing diversity in the workplace, and supporting the integration of newcomers in the workforce.

Welcoming Communities

Communities can play a crucial role in helping integrate newcomers into the economic and social fabric of New Brunswick and making them feel like they belong. The community will be more receptive and successful in attracting and retaining immigrants if they are well informed about settlement and integration issues prior to the arrival of newcomers. To assist in this endeavour, the Province will make the following enhancements:

16. ***New Investments in Multicultural Organizations***
In recognition of the needs of multicultural organizations and immigrant serving agencies, the Province will work with the federal government and invest in these organizations to assist in community capacity-building.

17. ***Enhanced Capacity-Building of the Public School System***
The Province will work to enhance the capacity-building efforts of the public school system by ensuring that materials, services and resources are available in public schools.

Francophone and Rural Settlement

Because of New Brunswick's bilingual nature, ensuring that francophone and rural communities are able to attract immigrants and benefit from the province's success in growing the population is very important. Settlement programming has to be actively grounded in these communities and will require specific programs adapted to their special needs. To achieve these goals, the Province will:

18. ***Build Partnerships with Francophone Communities***
The Province will work in partnership with francophone communities to co-ordinate settlement and integration efforts. This will ensure that infrastructure and funding is available for settlement services, particularly in rural New Brunswick, where attraction and retention of newcomers may be more challenging.

19. ***New Investments in Settlement Agencies serving Rural Areas***
The Province will work with the federal government to ensure that infrastructure and funding are available for settlement services for rural New Brunswick.

20. ***Greater Role for Francophone Communities***
Francophone municipalities will be encouraged to become active partners in immigration recruitment as well as in immigrant retention activities. Special focus will be placed on working with francophone immigrants, or those who demonstrate a clear preference to settle and integrate in francophone regions of New Brunswick, to identify job opportunities for francophone immigrants through collaboration with employers and francophone municipalities.

Strategic Partnerships

New Brunswick will continue its partnership with various stakeholders, including the Enterprise Network, Atlantic Metropolis Centre and other levels of government to improve settlement services for newcomers. The Population Growth Secretariat will work to strengthen its partnerships with a number of funding sources to put in place effective settlement programs and services that help immigrants become part of their communities and feel they belong.

In 1971, Canada became the first country in the world to adopt an official multiculturalism policy. In the mid 1980s, the Province of New Brunswick established its own Multiculturalism policy, a Multicultural Grants Program, and a Ministerial Advisory Committee on Multiculturalism. By recognizing multiculturalism and promoting Canadian identity, New Brunswickers of all cultures will have the opportunity to contribute to the common goal of equality, sharing social justice and self-sufficiency.

New Brunswick's multicultural nature will become even more of an asset for the province in an emerging global economy. Some New Brunswick companies have already recognized these benefits and are drawing on the cultural diversity of their workforce to obtain the language and the cultural skills needed to be successful and competitive in the international marketplace.

The Population Growth Secretariat will review its multicultural policies and programs to ensure they remain relevant to New Brunswickers and further advance the work which began in the 1970s. As part of this process, the Province will:

21. ***Review and Update the New Brunswick Multiculturalism Policy***
Existing policy will be reviewed to ensure it includes evolving issues around settlement, multiculturalism, human rights and security.

22. ***Promote an Inclusive Society***
The Province will promote an inclusive society built on cross-cultural understanding and civic participation.

23. ***Provide Advice on Multicultural Issues***
Leadership and policy advice will be provided government-wide on multicultural policies and related issues, including integration.

24. ***Promote Multiculturalism in Schools***
Multiculturalism will be promoted in the province's public school system by making it part of the curriculum.

25. ***Public Awareness and Education***
The Province will engage the community and the general public in informed dialogue and sustained action to combat racism. There will be an emphasis placed on public awareness and cross-cultural understanding within the community using various media outlets and engaging the community in public discourse. The Province will work with various provincial and federal departments, including the Human Rights Commission, on the implementation of Canada's Action Plan Against Racism.

26. ***Conduct Joint Research Projects***
Government will partner with the Atlantic Metropolis Centre, Atlantic Population Table, educational institutions, multicultural and ethno-cultural organizations and provincial and federal departments on research related to multiculturalism, diversity and related issues.

27. ***Further Investments in the Multicultural Grants Program***
The Province will increase annual funding available under the Multicultural Grants Program and conduct an evaluation of the program.

Be our future: New Brunswick's Population Growth Strategy

Retaining Youth through Engagement and Developing Linkages

One of the most significant challenges facing New Brunswick's population decline is that a growing number of the province's bright, skilled young residents are leaving the province through inter-provincial migration. This is the generation that has the greatest potential to stimulate future prosperity, raise young families, and lead the province into self-sufficiency.

The issue of youth out-migration is not a new phenomenon for New Brunswick or many other North American jurisdictions. It is virtually impossible to completely eliminate youth out-migration, but opportunities exist to reduce it. Government, industry, educational institutions and communities must work together to ensure youth are aware of the career opportunities and chances to be successful in New Brunswick as well as the social and economic benefits of being and living in their home province.

The key to retaining young New Brunswickers is to instil in them a sense of belonging and pride in their community while giving them access to quality education, an opportunity for meaningful careers in their field of study and income security. Government and community both have key roles to play in setting direction and in helping coordinate meaningful youth engagement. Through the Population Growth Secretariat, the Government of New Brunswick will lead the process of removing barriers and supporting the contributions of young New Brunswickers.

To retain as many youth as possible, the Province will:

28. ***Convene a Provincial Youth Summit in 2008***
    In partnership with the New Brunswick Advisory Council on Youth, and with the active participation of the premier, key cabinet ministers, community leaders and employers.
    a. This summit will help mobilize efforts to enable New Brunswick youth to identify challenges and become full participants in the decisions and opportunities affecting them, their communities and their province.
    b. As a result of the summit, a youth-driven action plan will be developed to inform government and communities on future policy and program direction that will retain young people in the province.
    c. Various electronic communication tools and technology will be used to support meaningful engagement and sustained linkages between youth and the community.

29. ***Establish a "Culture of Apprenticeship"***
    By increasing accessibility to career connection pathways, including co-op programs, for all high school and post-secondary students, this will help build on commitments made in the provincial Department of Education's action plan: *When kids come first*. It is also consistent with the spirit of the recommendations contained in the Commission on Post-Secondary Education in New Brunswick's report: *Advantage New Brunswick – A Province Reaches to Fulfill its Destiny*. A culture of apprenticeship will be nurtured and additional innovative models based on experiential and service learning opportunities will also be explored. The focus will be to develop strong ties between youth and their communities while ensuring that New Brunswick's current and future labour market needs can be met.

30. ***Promote Transitions-to-Work initiatives***
    We will work to increase the availability, and raise awareness, of a range of transitions-to-work opportunities to New Brunswick's post-secondary students, allowing them to take advantage of practical learning opportunities to gain much-needed work experience in their chosen area of study, helping them be successful by creating linkages with future employers and bridging their introduction to the workforce.

31. ***Enhance Community Capacity-Building Efforts***
    By working directly with communities and provincial networks to build capacity and share best practices in the field of retaining and engaging youth, we will help stem out-migration. The Province will work to advance understanding of best practices and share knowledge and lessons learned in the area of youth retention and meaningful engagement.

32. ***Establish a Sustainable Youth Strategy***
    This initiative will be directed at increasing the capacity of communities and networks to be welcoming and dynamic and develop, strengthen and/or expand their efforts to meaningfully engage and retain youth in the province.

33. ***Seek Opportunities for Joint Projects***
    We will work with federal/provincial and Pan-Atlantic partners to build collaboration in support of relevant research projects that will help direct and inform the development and delivery of effective retention practices.

Financial Assistance for Post-Secondary Students

The issue of student financial assistance was addressed in the Commission on Post-Secondary Education in New Brunswick's report: *Advantage New Brunswick – A Province Reaches to Fulfill its Destiny*.

A modern student financial assistance program will be dealt with as part of government's response to this aforementioned report. The Population Growth Secretariat will continue to be a strong voice on this issue.

Repatriation represents a key component of the government's strategy to help reverse declining population and ensure a healthy, self-sufficient future for New Brunswick.

The Population Growth Secretariat's Repatriation Branch's primary function is to facilitate the return of New Brunswickers to the province in addition to welcoming people from other parts of Canada and the world. It will accomplish this by matching people currently living elsewhere with employment opportunities here in New Brunswick. Much of the branch's success will depend on its ability to build strategic partnerships. It needs to collaborate with employers, industry associations, other departments, non-governmental organizations, post-secondary institutions, alumni associations and various other entities that can support the secretariat's repatriation efforts from both employer and employee perspectives.

Some existing tools that can be used to this end include the Population Growth Secretariat's website and the NBjobs.ca website. The latter will continue to be promoted as the website of choice to identify career opportunities in the province. For the Repatriation Branch to succeed in proactively connecting expatriates with opportunities that exist here in New Brunswick, it will be necessary to pursue the following strategic goals:

34. ***Facilitate the connection of former New Brunswickers with employment opportunities***
The Province will undertake a review of current labour exchange mechanisms with a view to support the expansion of private sector services dedicated to matching individuals looking for work to employers seeking to hire employees. Particular emphasis will be placed on matching prospective employees currently working outside the province with job opportunities in New Brunswick.

    By working closely with employers to help them find workers for positions they cannot fill locally, this will help employers sustain and grow their businesses. To be successful, it will require strong relationships with individual employers, timely labour market information and an accurate inventory of suitable candidates.

35. ***Develop Strategic Partnerships***
Strategic partnerships will be established and fostered with former New Brunswickers through various networks, including alumni associations, New Brunswick ambassadors, community groups and outreach efforts, as well as through relationships with companies, industry associations, other government departments, non-governmental organizations and regional bodies. This will help gauge labour market needs and co-ordinate repatriation efforts.

36. ***Use Technology to Enhance Communication***
The Province will improve its ability to communicate and share information with its clientele and strategic partners. This involves using various tools and technology that will improve the branch's ability to track, support and tailor its repatriation efforts. Examples include NB-branded e-mail and an e-mailing list. The secretariat's website will be used as a tool to communicate and share information with its clientele and partners. It will continue to promote NBjobs.ca as the website of choice for matching expatriates seeking to return and the place to be informed about employment opportunities in New Brunswick

37. ***Recruitment Missions***
The Province will reach out to prospective employees by continuing to plan and participate in outreach trips with New Brunswick employers and municipalities to bring career opportunities based in the province to expatriates currently living in other parts of Canada. The trips will be a dynamic way to continue to spread the word that New Brunswick is the place to be.

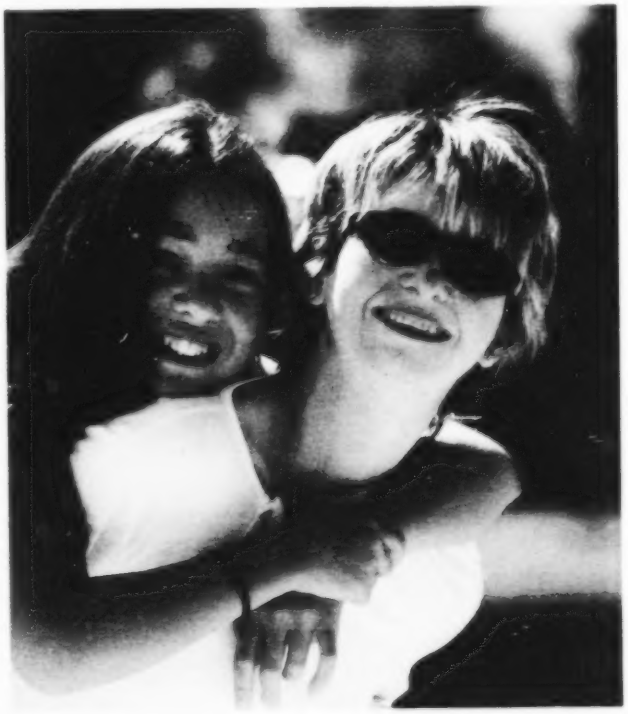

Be our future: New Brunswick's Population Growth Strategy

Adopting Family-Friendly Policies

The face of today's labour force has changed significantly over the past few decades. Two earner parents are the norm, rather than the exception. Balancing work and family has become a major issue for most families in New Brunswick. A critical piece to maximizing New Brunswick's potential for long-term population growth and self-sufficiency will be to ensure the province is family-friendly.

Government and its key stakeholders can set the right conditions to encourage the growth of New Brunswick families while increasing the labour force participation rate. Over time, this will require implementing a combination of measures. These include ensuring parents have access to adequate income security, flexible parental benefits, the availability of affordable and quality child care services to support family realities, and adequate social supports for maintaining a healthy work-family balance.

Providing assistance to parents helps support New Brunswick's self-sufficiency agenda while at the same time providing an environment where childbearing and childrearing are not detrimental to the economic health of today's families. Providing this type of environment will also make New Brunswick the place to be successful for young immigrants and people completing post-secondary studies and looking for a good place to settle down and start a family.

A range of key initiatives are already underway in New Brunswick. Some promising practices have been implemented in a variety of sectors and communities across the province. There is a need to continue to strategically invest in these areas to meet the challenges and opportunities ahead. Government cannot do it alone – it must be a collaborative effort with business, labour and non-profit stakeholders.

The introduction of new family-friendly initiatives will solidify New Brunswick's transformation into a strong, modern society. It will showcase New Brunswick as the small province with a "large family" vision – one that values work-family balance while welcoming diversity and embracing each and every family, large and small.

To that end, the Province will:

38. ***Continue Investments in Quality Child Care***
    Consistent with recommendations of the Self-Sufficiency Task Force, we will continue making strategic investments in child care. This will include incentives for increasing the number of both rural and urban child care spaces, greater financial assistance to licensed child care facilities and increased financial supports to parents.

39. ***Work toward a Modern Maternity/Parental Insurance Program for Canada***
    Recognizing current labour market realities and the needs of parents, the Province will work with the federal government to develop a modernized maternity/parental insurance program that offers realistic and appropriate wage replacement and allows self-employed individuals to opt into the program.

40. ***Encourage New Brunswick Employers to Incorporate Family-Friendly Workplace Practices***
    Employers will be encouraged to adopt family-friendly measures within their employee recruitment and retention strategies addressing, among others, flexible work arrangements, the needs of mature workers wishing to remain engaged in the workplace, improved parental/family leave benefits, and work-site child care services, particularly where shift work takes place.

41. ***Explore Opportunities for New and Innovative Family-Friendly Practices***
    The Province will explore opportunities for new and innovative family- friendly practices to have the New Brunswick Public Service be a model family-friendly workplace in New Brunswick. This will help realize the objective of becoming an employer of choice, to renew the public service and to attract young people to its ranks.

Putting Our Best Foot Forward

The government will use innovative marketing to achieve its population growth goals by tailoring its approaches to the groups it wants to reach. Some of these target audiences now live in New Brunswick, such as high school and post-secondary graduates, family members of expatriates, and the general public. Marketing campaigns will make New Brunswickers understand why population growth is imperative to the Province achieving its self-sufficiency goals. The public will be encouraged to be welcoming to newcomers.

The Province will reach out to people outside the province, whether in other regions of Canada, or prospective residents and immigrants to Canada who may be attracted to New Brunswick.

There is evidence to suggest the general public does not fully understand New Brunswick's changing demographics and their effects. It is important that the public and stakeholders appreciate what contributes to the changing demographics, the need for an immediate and sustained response, and the specific benefits that will come with population growth. Marketing efforts must clearly communicate the problems and challenges of depopulation as they relate to New Brunswick's society, economy and culture. To embrace population growth efforts, the public must be able to make a clear link between population growth and the province's ability to become self-sufficient by 2026. The following measures will be undertaken:

42. ***Building Awareness***
    We will communicate and build public awareness of the implications of population decline and the importance of efforts to combat depopulation and its link to self-sufficiency.

43. ***Market New Brunswick to the World***
    Consistent with the Province's new branding effort, we will promote and market New Brunswick as a place to be yourself, belong and be better.

Appendix A: List of Submissions Received

Submissions from Citizens

Does not include the names of submissions not posted

Amos, John
Beaton, Finlay
Bernard, Suzanne
Bois, Kim
Brown, Dana
Butler, Dana
Carpenter, Mary
Cashion, Greg
Cassidy, Shane
Clarke, Kris & Amanda
Comeau, Mary-Lynn
Cronin, Art
Danis, Geneviève
Dillingham, Jason & Andrea
Duguay, Gordon
Elder-Gomer, Jo-Anne (x2)
Elliott, Jason
English, Rob
Gallant, Arlen
Hickey-Léger, Judy
Hughes, Isabel
Isaac, John
Keeler, Stacy
Kim, Taehyung
Lanteigne, Rose-Hélène
Lefevre, Roland
Livingstone, Josie
Malley, Sylvia
Marquis-Charron, Joanne
McKinney, Catherine & Donald
Mouland, Michele
Murray, Judy
Njalstroem, Njal
Okana, Cyprien S.
Painchaud, Darcie & Richard
Reimer, Ken
Ross, Christopher
Ross, Sheila
Simpson, Bob
Smith, Cecile
Smith, Michelle
Srinivasan, G.
Stickney Jr, Richard P.
Whelbourn, David

Briefs

21 Inc.
Archer, Sarah
Asian Heritage Month Committee
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
Banque Nationale du Canada
Blaquiere, Richard
Canadian International Capital Inc.
Conceptia Clinic
Enterprise Chaleur
Enterprise Greater Moncton
Enterprise Kent
Enterprise Saint John
Enterprise Network
Enterprise Peninsula
Enterprise Restigouche
Fusion
Greater Moncton Immigration Board
Healthy Families, Healthy Communities Association
L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
L'Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean Inc.
Larsson, Hugo
Laumans, Pauline & van Trijp, John
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Lumsden, George
MAGMA
Mills, Courtney
Municipality of Caraquet
Nadeau, Diane
New Brunswick Advisory Council on the Status of Women
New Brunswick Advisory Council on Youth
New Brunswick Business Council
New Brunswick Multicultural Council Inc.
Nicholl, Kate
People Link
Ramanujam, Srikanth
Rural and Small Town Programme
Salonius, Peter
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)
University of New Brunswick

New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Soyez notre avenir :
Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Message du premier ministre Shawn Graham 1
Message du ministre Greg Byrne 3
Résumé 5
Introduction 7
Les Néo-Brunswickois nous ont dit 8
Le Secrétariat de la croissance démographique 9
La vision du Secrétariat de la croissance démographique 10
Mesurer le progrès 11
Soyez notre avenir : Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick
- Accroître et cibler l'immigration 12
- Augmenter les mesures de soutien aux services d'établissement 14
- Promouvoir la diversité et le multiculturalisme 16
- Retenir les jeunes par la participation et l'établissement de liens 17
- Rapatrier d'anciens Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises 18
- Adopter des mesures favorables à la famille 19
- Promouvoir le Nouveau-Brunswick dans le monde 20

Annexe A
- Liste des intervenants 21

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Message du premier ministre Shawn Graham

Au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, je suis heureux de me joindre au ministre responsable du Secrétariat de la croissance démographique, Greg Byrne, pour vous présenter notre première Stratégie de croissance démographique de notre province.

La stratégie décrite dans le présent document expose la manière dont nous envisageons de relever les défis démographiques auxquels notre province est confrontée, notamment ceux du déclin et du vieillissement de sa population. En tant que pierre angulaire de notre *Plan d'action vers l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick*, cette stratégie servira à guider nos efforts pour renverser ces tendances, et nous aidera, conjointement avec d'autres initiatives et programmes du gouvernement, à atteindre notre objectif d'autosuffisance d'ici 2026.

Bien que l'immigration demeure un élément clé de l'avenir de notre province, la Stratégie de croissance démographique se veut un plan complet qui comprend d'autres volets tout aussi pertinents, comme l'établissement des immigrants et le multiculturalisme, la conservation de nos travailleurs et le rapatriement.

Le gouvernement nourrit pour le Nouveau-Brunswick une vision axée sur la croissance économique, la diversité et l'autosuffisance, des atouts qui viennent compléter ceux qui font sa renommée depuis toujours : son mode de vie, sa beauté naturelle, sa sûreté et sa sécurité.

Cette vision sera bonifiée par les contributions constantes d'immigrants venus des quatre coins du monde pour trouver ici de nouveaux horizons; leur bagage culturel et ethnique diversifié enrichira davantage notre patrimoine exceptionnel.

Lorsque notre province deviendra autosuffisante et que son économie sera stable et diversifiée, nos jeunes auront le goût d'y rester et d'y fonder une famille, et ceux qui sont allés travailler ailleurs voudront rentrer au bercail.

Même si le gouvernement s'est engagé à affronter les défis démographiques qui assaillent la province, pour y arriver, il aura besoin de la contribution et la détermination de ses nombreux partenaires. La tâche, bien que difficile, n'est pas insurmontable.

Nous avons hâte de travailler avec les communautés, les entreprises, les écoles, les établissements postsecondaires et bien d'autres pour veiller à l'accroissement de la population. Cet effort collectif nous permettra de faire de cette province l'endroit par excellence où vivre et d'assurer un brillant avenir sous le signe de l'autosuffisance pour tous les Néo-Brunswickois.

Shawn Graham

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Message du ministre Greg Byrne

En tant que ministre responsable du Secrétariat de la croissance démographique, c'est avec grand plaisir que je présente la Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick. Elle se fonde sur une vaste consultation publique, une recherche approfondie et la reconnaissance par le gouvernement de la nécessité de s'attaquer sans tarder aux grands défis démographiques auxquels nous sommes collectivement confrontés dans nos efforts pour accéder à l'autosuffisance.

En juin 2007, notre document de travail, « *C'est le temps d'agir* », a été rendu public pour encourager la discussion sur la croissance démographique. Par la suite, le Secrétariat de la croissance démographique a procédé à des consultations publiques dans neuf collectivités de la province. Bien que ce processus ait fait ressortir diverses idées, il a permis de dégager des thèmes récurrents, et la proposition d'adopter une stratégie provinciale de croissance démographique a reçu un accueil très favorable.

Cette stratégie rassemble les commentaires et conseils de ceux qui ont participé au processus de consultation. Elle donne une vue d'ensemble de ce que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises nous ont dit à propos du problème de la croissance démographique et présente des lignes directrices, des recommandations générales et des cibles précises pour atteindre notre objectif.

Bien que d'autres provinces canadiennes aient adopté des stratégies d'immigration, le Nouveau-Brunswick est le premier à mettre en œuvre une stratégie complète de croissance démographique, dont l'immigration est une des composantes. Nous sommes sûrs que les mesures qu'elle contient nous guideront dans nos efforts en vue d'accueillir les nouveaux arrivants et les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui ont décidé de revenir chez eux et de retenir nos jeunes.

Collectivement, ces mesures aideront notre province à remédier aux pénuries potentielles de main-d'œuvre qualifiée, à assurer la croissance économique et à veiller à ce que nos villes et villages soient des endroits dynamiques, variés et sains où il fait bon élever une famille.

Nous remercions les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette stratégie et avons hâte de travailler avec nos partenaires pour mener à bien cette initiative stimulante et passionnante.

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Résumé

À l'été 2007, le Secrétariat de la croissance démographique a procédé à une vaste consultation publique dans toute la province. À la suite de ce processus, il est devenu évident qu'il est impossible d'aborder petit à petit le problème de la croissance démographique. Afin de s'attaquer de front aux défis démographiques et économiques qui assaillent le Nouveau-Brunswick, le gouvernement s'engage à adopter une politique de transformation.

La Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick se fonde sur les recommandations présentées pendant le processus de consultation. Le Secrétariat de la croissance démographique a déterminé de nombreuses possibilités d'action dans différents secteurs clés, notamment l'immigration, le multiculturalisme et les services d'établissement, l'engagement de la jeunesse et des citoyens, le rapatriement de Néo-Brunswickois partis vivre ailleurs et, finalement, les programmes profamille. Toutes les mesures visent un des résultats suivants : éveiller les Néo-Brunswickois à l'importance de la croissance démographique et de leur participation en ce sens, faire revenir dans la province les anciens Néo-Brunswickois et leur famille, attirer les immigrants pour qu'ils s'établissent au Nouveau-Brunswick et rendre la province plus accueillante pour les familles.

Accroître et cibler l'immigration

Un des éléments centraux de la Stratégie de croissance démographique est d'augmenter l'immigration au Nouveau-Brunswick. Les familles d'immigrants ont joué un rôle important dans l'évolution du Nouveau-Brunswick et elles en joueront un encore plus grand à l'avenir si l'on veut que la province devienne autosuffisante. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick travaillera avec celui du Canada ainsi qu'avec les employeurs et les associations multiculturelles et d'aide à l'établissement afin d'accélérer et de rationaliser le processus d'immigration.

Les besoins de main-d'œuvre qualifiée des employeurs du Nouveau-Brunswick entreront davantage en ligne de compte. Le Programme des candidats de la province peut contribuer à la résolution du problème, c'est pourquoi il fait partie des solutions et subira une cure d'amélioration innovatrice. Le gouvernement provincial cherchera à accroître sa coopération avec le fédéral, ainsi que le rôle qu'il joue dans le processus de sélection des travailleurs étrangers temporaires. Il entreprendra aussi d'appliquer à plus grande échelle le projet pilote actuel de parrainage communautaire.

Des investissements seront faits pour augmenter l'immigration de personnes francophones au moyen de partenariats avec les communautés, les entreprises et le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial essaiera d'obtenir l'engagement du fédéral pour l'aider à attirer et retenir plus d'immigrants francophones.

Améliorer les mesures de soutien aux services d'établissement

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick prendra des mesures pour améliorer les services essentiels qu'il fournit aux nouveaux arrivants et leur famille, en investissant dans les services d'établissement et les organisations qui les dispensent. Les communautés peuvent jouer un rôle crucial pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans le tissu économique et social du Nouveau-Brunswick. Le travail s'amorcera avec le fédéral pour assurer la disponibilité de l'infrastructure et du financement pour les services d'établissement en milieu rural.

Reconnaissant l'unicité du Nouveau-Brunswick en tant que province officiellement bilingue, le gouvernement provincial investira des fonds supplémentaires pour compléter les contributions fédérales à la formation linguistique. Une nouvelle documentation d'orientation sera préparée pour aider les nouveaux arrivants à se sentir vraiment chez eux au Nouveau-Brunswick et à mieux s'adapter à leur nouveau milieu.

Promouvoir la diversité et le multiculturalisme

Le Nouveau-Brunswick est une province de plus en plus diversifiée constituée de nombreuses cultures. Le Secrétariat de la croissance démographique révisera la politique du multiculturalisme et se concentrera sur la promotion de la diversité et du multiculturalisme dans la province. L'accent sera mis davantage sur l'importance de vivre dans une société inclusive en veillant à ce que du matériel pédagogique soit offert, à cet effet, dans toutes les écoles de la province. On investira plus d'argent dans le programme de subventions pour le multiculturalisme afin de soutenir davantage ces activités et de permettre aux nouveaux arrivants et aux résidents actuels de célébrer la diversité de notre province.

Retenir les jeunes par la participation et l'établissement de liens

Un des plus grands défis auxquels fait face le Nouveau-Brunswick quant au déclin de sa population est qu'un nombre croissant de jeunes, brillants et qualifiés, émigrent vers d'autres provinces. Le gouvernement provincial a reconnu ce problème et organisera un Sommet provincial de la jeunesse en partenariat avec le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, ainsi que les autres ordres de gouvernement, les dirigeants communautaires et les jeunes. Un plan d'action axé sur les jeunes sera mis en œuvre afin de guider le gouvernement provincial dans ses démarches pour conserver notre ressource la plus précieuse.

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Le gouvernement provincial mettra en place de nouvelles possibilités de mentorat et d'enseignement coopératif et fera la promotion d'une culture de formation en apprentissage afin d'intégrer plus efficacement les étudiants néo-brunswickois dans la population active. On travaillera avec les communautés pour aider à renfoncer les capacités en investissant dans des programmes et des partenariats visant à retenir les jeunes dans la province.

Rapatrier d'anciens Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises

Le rapatriement représente une composante clé de la stratégie du gouvernement pour aider à renverser les dernières tendances démographiques et pour assurer au Nouveau-Brunswick un avenir dynamique et prospère. Le gouvernement provincial continuera à nouer de bonnes relations avec les employeurs et s'efforcera de trouver ailleurs au Canada des candidats potentiels pour les débouchés au Nouveau-Brunswick.

Au moyen de missions de recrutement et avec l'aide des employeurs et des municipalités, le gouvernement provincial prendra contact avec les gens qui sont allés vivre ailleurs au Canada pour leur offrir des possibilités de carrière au Nouveau-Brunswick. Par l'établissement de partenariats solides avec divers intervenants, un effort concerté sera déployé pour ramener les Néo-Brunswickois chez eux.

Créer une province profamille

Le Nouveau-Brunswick se présentera comme une province accueillante pour les familles et continuera d'apporter des améliorations importantes aux services de garde d'enfants en se basant sur les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur l'autosuffisance, *La Voie de l'autosuffisance : un projet de société*.

Introduction

Le phénomène du déclin de la population du Nouveau-Brunswick est un problème pour lequel il n'y a pas de solution simple. Pour obtenir des résultats positifs, il faudra que toutes les parties intéressées, y compris le gouvernement actuel et ceux à venir, déploient des efforts concertés. Il faudra trouver un dosage équilibré de politiques et de programmes qui tirent parti des forces et caractéristiques uniques de la province.

Renverser le déclin de la population n'est pas une tâche facile, et le gouvernement ne peut pas y arriver seul. Les défis dans les régions urbaines dépassent la simple question du rapport entre le nombre d'emplois et la population totale. Les centres urbains sont confrontés, entre autres, à des problèmes d'infrastructure et d'attraction et de conservation de la main-d'œuvre. La plupart des collectivités rurales continuent à voir leur population diminuer, notamment chez les jeunes. Partout dans la province, des entreprises, grandes et petites, font face à des problèmes de productivité dus à des pénuries de main-d'œuvre.

Dans cette optique, le Groupe de travail sur l'autosuffisance a déterminé que la nécessité d'accroître la population de la province, y compris sa population active, et de freiner le déclin démographique est la priorité la plus pressante pour accéder à l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick. Selon le groupe de travail, la province devrait accroître sa population de 100 000 personnes au cours des vingt prochaines années.

Pour contrer partiellement l'impact du vieillissement de la population active, il sera important de prendre des mesures pour faciliter l'intégration complète des nouveaux immigrants, des jeunes, des personnes handicapées et des Autochtones au marché du travail. Le fait d'accroître la présence de travailleurs âgés, d'immigrants et d'Autochtones sur le marché du travail aidera le Nouveau-Brunswick à atteindre son plein potentiel économique et social.

Notre province n'est pas la seule à être confrontée à ce problème. Il s'agit d'un phénomène qui préoccupe les gouvernements partout au pays et dans le monde, ceux-ci reconnaissant les lourdes conséquences sociales et économiques qu'il a sur la société. Parce que les baby-boomers prennent leur retraite et qu'il y a moins de jeunes pour les remplacer, la disponibilité des ressources humaines devient la première considération de beaucoup d'entreprises au moment de décider où s'installer. Le Nouveau-Brunswick est en concurrence avec beaucoup d'endroits en Amérique du Nord et dans d'autres pays pour ce qui est de relever les défis liés au déclin du taux de natalité, au vieillissement de la population, à l'exode des jeunes, à l'urbanisation rapide et à la mobilité croissante de la population.

La concurrence mondiale pour les ressources humaines deviendra féroce, et le Nouveau-Brunswick doit se préparer à prendre des mesures stratégiques. Il doit se démarquer comme LA province idéale où vivre, être heureux et prospérer.

Le présent document constitue un plan qui guidera le Nouveau-Brunswick vers la croissance démographique au cours des cinq prochaines années. Accroître la population nécessitera une approche intégrée centrée sur les services publics, les possibilités économiques et le développement social. Les personnes sont la clé du problème de la croissance démographique au Nouveau-Brunswick. Faire revenir les gens ici, augmenter l'immigration, persuader les jeunes de rester en leur offrant une foule de possibilités intéressantes, et rendre accueillants les villes et villages et les milieux de travail font partie des mesures décrites dans cette stratégie qui vise à encourager les familles à s'installer au Nouveau-Brunswick et à être heureuses d'y vivre et d'y demeurer.

Les Néo-Brunswickois nous ont dit...

La phase de consultation publique

Au cours de l'été 2007, le Secrétariat de la croissance démographique a procédé à une consultation publique auprès d'un vaste échantillon de résidents du Nouveau-Brunswick, actuels, anciens ou futurs, pour obtenir leurs commentaires. Des particuliers et des organisations ont participé à cette consultation sur les défis et les possibilités qui résultent des stratégies d'autosuffisance et de croissance démographique du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le Secrétariat a organisé une série de réunions publiques dans neuf villes de la province, grandes et petites. Il a aussi reçu par courriel une centaine de commentaires individuels, et une trentaine de mémoires lui ont été remis par des résidents et des organisations. Toutes ces interventions ont aidé à guider les efforts du gouvernement provincial et à orienter les initiatives. Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations de la province, du pays et du monde qui ont exprimé leur point de vue.

Parmi les nombreux thèmes abordés au cours de ce processus, le plus important est la volonté d'action immédiate en matière de croissance démographique. Les Néo-Brunswickois ont indiqué à plusieurs reprises qu'il est urgent pour les parties intéressées de la province de s'attaquer de façon concertée aux problèmes entourant la croissance démographique. Pour les résoudre, les participants à la consultation publique ont proposé les solutions possibles exposées ci-après :

Les emplois, un élément essentiel à la croissance démographique

Cette réalité a été rappelée par une grande majorité de citoyens et de parties intéressées. En gros, il y a un fort consensus selon lequel nos cibles de croissance démographique ne pourraient pas être atteintes sans une économie forte créant suffisamment de possibilités d'emploi pour les Néo-Brunswickois. Une économie forte encouragera un nouvel esprit d'entrepreneuriat et offrira plus de chances de réussite aux résidents. C'est ce qui convaincra nos jeunes de rester ici et attirera des expatriés, d'autres Canadiens et des immigrants dans la province. Beaucoup d'experts prédisent le passage d'un marché « favorable à l'acheteur » à un marché « favorable au vendeur » à mesure que s'aggraveront les pénuries de main-d'œuvre. Malgré l'insistance sur ces pénuries, certains pensent que les employeurs du Nouveau-Brunswick doivent continuer à créer des perspectives d'emploi assorties de salaires et d'avantages concurrentiels.

L'importance du profil linguistique du Nouveau-Brunswick

Un des aspects qui font que le Nouveau-Brunswick est un endroit si exceptionnel est son bilinguisme et la richesse culturelle qu'il apporte à nos villes et villages, notre histoire, notre art et notre musique, voire à tous les aspects de nos vies. Beaucoup de citoyens et de parties intéressées croient qu'il faudra des efforts spéciaux pour veiller au maintien de l'équilibre linguistique à mesure que la population augmentera.

Recrutement et intégration des immigrants

Il est devenu clair pendant le processus de consultation que toute croissance démographique future passe par le recrutement et la r étention de plus d'immigrants.
Les participants ont aussi souligné l'importance de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue du Canada. Le gouvernement provincial travaillera donc avec le fédéral pour rationaliser et améliorer le processus d'immigration. En plus de la suggestion d'augmenter le nombre d'immigrants, celle d'investir davantage dans la formation linguistique, le soutien aux communautés et l'intégration des nouveaux arrivants dans la province a aussi été présentée au Secrétariat.

La participation des jeunes

Les consultations ont aussi permis de recenser le besoin de créer des liens plus forts entre les jeunes, leur communauté et les employeurs comme moyen de les retenir et de susciter chez eux un sentiment d'appartenance. Beaucoup pensent qu'un plus grand sentiment de participation communautaire doit animer les citoyens de la province, en particulier les jeunes. Il est donc important que ces derniers aient l'occasion de participer à l'histoire, à la culture, à l'art et à la vie publique du Nouveau-Brunswick.

L'augmentation des coûts de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick a entraîné celle du niveau d'endettement des jeunes Néo-Brunswickois instruits. Pendant le processus de consultation à l'été, on a établi que nombre d'entre eux se rendent dans d'autres provinces pour pouvoir rembourser leur prêt étudiant.

La création de la province profamille

Il a été recommandé que le Nouveau-Brunswick mette en œuvre de nouveaux programmes et améliore les initiatives actuelles pour faire du Nouveau-Brunswick une province accueillante pour les familles. Des investissements considérables ont été faits et continueront de l'être pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité des services de garde d'enfants. La capacité de la province à se promouvoir comme l'endroit idéal pour élever une famille et se sentir accepté dans une communauté devrait compléter ces initiatives.

Conseil consultatif sur la croissance démographique

Au début de 2008, le Secrétariat de la croissance démographique a tenu une réunion spéciale avec le Conseil consultatif sur la croissance démographique pour connaître l'opinion de ses membres sur les aspects qu'ils croyaient bon d'inclure dans la stratégie démographique. Un certain nombre de points ont été soulevés, notamment l'importance, d'une part, de maintenir l'équilibre linguistique du Nouveau-Brunswick tandis que la population augmente et, d'autre part, d'établir des objectifs de croissance démographique pour aider à mesurer les progrès. L'importance de faire connaître les forces de la province s'est révélée un autre point chaud; à ce sujet, il a été suggéré de continuer à élaborer des politiques qui encouragent les familles à s'établir dans la province.

Le Secrétariat de la croissance démographique

Se concentrer sur les défis démographiques du Nouveau-Brunswick

En février 2007, le premier ministre Shawn Graham a annoncé la mise sur pied du Secrétariat de la croissance démographique. Ce nouvel organisme a pour mandat d'accroître la population de la province en misant sur l'immigration combinée à des activités qui appuient les services d'établissement et le multiculturalisme, et en attirant les anciens résidents par des activités de rapatriement et de conservation, notamment en ce qui concerne les jeunes.

Le Secrétariat de la croissance démographique continuera à renforcer et encourager les partenariats avec le gouvernement fédéral, d'autres provinces, le milieu des affaires, les syndicats, les organisations non gouvernementales, comme les associations multiculturelles et communautaires, les organismes de services aux immigrants, et les municipalités pour essayer de relever les grands défis démographiques de la province. Un Conseil consultatif sur la croissance démographique a été mis sur pied pour qu'il recommande au ministre des moyens d'accroître la population du Nouveau-Brunswick pour régler ses problèmes démographiques. Les membres viennent d'organisations ayant différents centres d'intérêt comme les affaires, l'immigration, la jeunesse, l'éducation postsecondaire et le syndicalisme.

Le Conseil consultatif du Secrétariat de la croissance démographique est composé des personnes suivantes, qui représentent diverses organisations :

M. Constantine Passaris, *président*

John Barrett – *Citoyenneté et Immigration Canada*

Betty-Ann Mercier – *Réseau Entreprise Nouveau-Brunswick*

Richard Dunn – *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*

Eric Savoie – *Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*

Robyn Tingley – *Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick*

Lise Lévesque – *Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick*

Lynne Castonguay – *représentante du Nouveau-Brunswick de l'Association des universités de l'Atlantique*

George Maicher – *Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick inc.*

Sandra Mark – *représentante du secteur municipal*

Marie-Pierre Simard – *Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick*

Anne Hébert – *Conseil économique du Nouveau-Brunswick*

Sonja Perley – *Union des Indiens du Nouveau-Brunswick*

Allen M. Ruben – *conseiller*

La vision du Secrétariat de la croissance démographique

Une population croissante et florissante qui soutient une société dynamique et variée.

Une vision du Nouveau-Brunswick en 2026

Pensez à un enfant né cette année; il aura 19 ans en 2026. Qu'est-ce qui l'incitera alors à rester au Nouveau-Brunswick? Imaginez le scénario suivant :

L'enfant fréquente une garderie accessible et abordable, ce qui permet à ses parents d'avoir un autre enfant, ou même deux. La population du Nouveau-Brunswick est dynamique et s'accroît.

L'enfant vit dans une communauté multiculturelle qui célèbre la différence et accueille les nouveaux arrivants. Il fréquente l'école, de la maternelle à la 12 année, et apprend l'histoire du Nouveau-Brunswick, sa diversité ethnique et culturelle : anglophones, francophones, autochtones et immigrants de partout dans le monde.

Le jeune découvre les possibilités qui existent au Nouveau-Brunswick et développe un fort sentiment d'appartenance et un solide sens communautaire. Pendant ses études secondaires, caractérisées par l'apprentissage expérientiel, l'enseignement coopératif et de riches programmes d'orientation qui stimulent l'esprit d'aventure et d'entrepreneuriat, l'enfant développe une bonne estime de soi et l'impression qu'il est vraiment à sa place au Nouveau-Brunswick. Il se fait une idée des possibilités de carrières au Nouveau-Brunswick.

Durant sa onzième et sa douzième années, il bénéficie du mentorat de dirigeants communautaires et acquiert de l'expérience en travaillant avec des personnes chevronnées dans un domaine qui l'intéresse. Et cette expérience lui vaut des crédits pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

Le jeune s'inscrit à un programme d'études postsecondaires qui est accessible et abordable. L'été, il occupe un emploi lié à son choix de carrière, qui peut être la continuation des stages qu'il a faits dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif. Cet emploi d'été, ainsi que le soutien du gouvernement et de son employeur, l'aident à payer les frais relatifs aux études. En retour, le jeune accepte de travailler au Nouveau-Brunswick pour cet employeur, et après avoir obtenu son diplôme, un emploi l'attend ainsi que de nombreuses possibilités de réussites.

Devenu adulte, il est heureux de rester au Nouveau-Brunswick pour travailler et élever une famille… et le cycle recommence.

La mission du Secrétariat de la croissance démographique

Stimuler et promouvoir la croissance démographique en tant qu'élément crucial de l'objectif d'autosuffisance du Nouveau-Brunswick.

Le Secrétariat de la croissance démographique est la principale entité gouvernementale responsable du développement et de la mise en œuvre d'un programme complet d'élaboration de politiques sur la croissance démographique. Le Secrétariat travaille avec les ministères, fournit des conseils en matière d'élaboration de politiques et supervise la mise en œuvre de politiques et de programmes.

Mesurer le progrès

Le Secrétariat vise les objectifs suivants :

- Atteindre une croissance nette de 100 000 personnes d'ici 2026 pour atteindre l'autosuffisance.
- Accroître le nombre d'immigrants dans la province avec le but d'attirer au moins 5000 personnes par année d'ici 2015.
- Établir des cibles plus élevées quant au nombre d'immigrants attirés dans le cadre du Programme des candidats de la province au moyen du volet des travailleurs spécialisés. D'ici 2015, la proportion passera à 60 % de travailleurs qualifiés et à 40 % d'entrepreneurs.

Par le fin de 2009, nous devrons augmenter notre population de 6000 personnes. D'ici 2015, nous chercherons à accroître la population du Nouveau-Brunswick de 25 000 personnes en vue d'atteindre le cap de 100 000 Néo-Brunswickois de plus en 2026.

Par définition, la croissance démographique tient compte de :

- l'accroissement naturel (naissances moins décès),
- la migration interprovinciale nette (entrants moins sortants),
- la migration internationale nette (immigration moins émigration).

Remarque : Les programmes et services d'immigration, de rétention, de rapatriement et d'établissement administrés par le Secrétariat de la croissance démographique contribuent à la croissance nette de la province.

Objectifs d'immigration

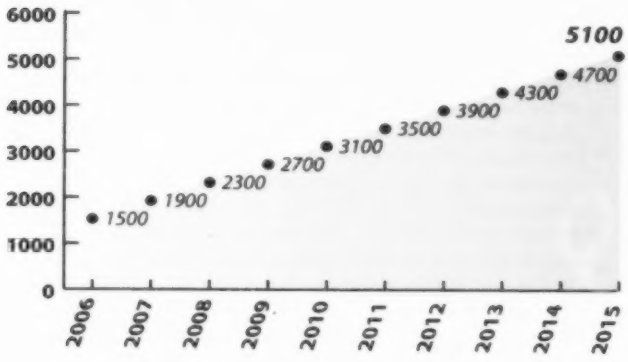

Ces objectifs dépendent d'un bon rendement dans les domaines de l'économie et du développement de l'emploi.

Le Secrétariat s'est aussi donné les objectifs suivants :

- Créer des projets cofinancés avec le gouvernement fédéral pour accroître les fonds de soutien à l'établissement des immigrants et établir des partenariats avec des organismes communautaires pour améliorer les services locaux d'établissement et hausser le taux de rétention de 60 % à 80 % d'ici 2015.
- Augmenter les ressources disponibles pour la formation en langue seconde afin de répondre aux besoins des nouveaux immigrants tout en maintenant l'équilibre linguistique de la province.
- Travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour offrir un permis de travail de trois ans aux étudiants étrangers qui obtiennent un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick et choisissent de rester dans la province.

Principaux secteurs de résultats

Rapatriement

Le rapatriement d'anciens Néo-Brunswickois sera une composante clé des efforts du gouvernement provincial pour améliorer sa situation démographique. Il sera axé sur la promotion des perspectives d'emploi offertes au Nouveau-Brunswick auprès des travailleurs qualifiés qui ont quitté la province. Le gouvernement provincial fera valoir le Nouveau-Brunswick auprès des personnes expatriées comme un endroit où être soi-même et se dépasser.

Immigration

L'immigration est essentielle à l'accroissement de la population et à l'engagement du gouvernement à mener la province vers l'autosuffisance d'ici 2026. Nous ferons en sorte que, d'où qu'ils viennent, d'autres provinces ou d'autres pays, les nouveaux arrivants se sentent les bienvenus. Le gouvernement provincial les aidera à s'y établir pour qu'ils développent un sentiment d'appartenance et contribuent pleinement à l'avenir social, culturel et économique de la province.

Établissement et multiculturalisme

Les services d'établissement visant à aider les nouveaux arrivants à s'intégrer à la société néo-brunswickoise devraient être convaincants et efficaces. Les organisations non gouvernementales jouent un rôle crucial pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter à leur nouveau milieu. Le gouvernement provincial s'efforcera de promouvoir la diversité et le multiculturalisme afin que le Nouveau-Brunswick devienne une société véritablement accueillante.

Conservation

En conservant ses précieuses ressources humaines, le Nouveau-Brunswick profitera pleinement de leurs compétences, leurs connaissances, leurs idées novatrices et leur productivité et, par conséquent, deviendra plus attrayant pour les personnes vivant ailleurs.

Les immigrants apportent un enthousiasme et des compétences qui énergisent l'économie. Ils viennent avec des idées nouvelles et de l'énergie qui s'ajoutent au bassin de compétences et de talents de la province. Ils brassent de nouvelles affaires, pratiquent de nouvelles activités entrepreneuriales et font de nouveaux investissements. Ils stimulent les canaux de commerce international avec leurs réseaux dans les marchés mondiaux et aident à attirer des étudiants étrangers et des touristes dans la région. Tout cela contribue à créer des emplois et à stimuler la croissance économique. Les connaissances, les compétences, les talents et l'esprit d'entrepreneuriat qu'ils apportent au Nouveau-Brunswick sont des atouts cruciaux et un avantage concurrentiel pour le succès commercial, économique et social d'une collectivité.

Tout aussi important est le fait que les nouveaux arrivants viennent avec leur famille et apportent de nouvelles perspectives et de la diversité. Qu'ils viennent ici pour s'établir, apprendre ou travailler, ils aident les Néo-Brunswickois à se brancher sur le reste du monde. La diversité de ces immigrants ou réfugiés et leurs familles enrichissent nos communautés et rendent le Nouveau-Brunswick plus dynamique et intéressant en tant qu'endroit où vivre.

Le Programme des candidats de la province

Le Programme des candidats de la province (PCP) du Nouveau-Brunswick vise à recruter et retenir des personnes ayant des compétences professionnelles ou entrepreneuriales spécialisées qui sont en demande dans la province. Grâce à une entente avec le gouvernement du Canada, celui du Nouveau-Brunswick peut proposer la candidature d'immigrants qualifiés au titre de résident permanent.

Travailleurs qualifiés immigrants

L'économie du Nouveau-Brunswick subit des changements majeurs. Les effets de l'économie mondiale, de la croissance économique rapide dans l'Ouest canadien et de l'exode des travailleurs qualifiés ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles les employeurs du Nouveau-Brunswick doivent adapter leurs pratiques d'embauche. On s'attend à ce que bon nombre d'entre eux soient confrontés à des pénuries de main-d'œuvre majeures dans un avenir prévisible. C'est déjà le cas dans certains secteurs industriels et des services.

L'immigration de travailleurs qualifiés sera un des outils disponibles pour aider les employeurs à aborder ce problème. Le volet des travailleurs spécialisés du PCP continuera à être axé sur les employeurs.

Le gouvernement provincial apportera les améliorations suivantes :

1. ***Affecter plus de ressources pour soutenir l'immigration et la croissance démographique***
   Le Nouveau-Brunswick s'est fixé des objectifs ambitieux pour accroître l'immigration en particulier et la croissance démographique en général. Ces objectifs sont étroitement liés au programme d'autosuffisance du gouvernement. À mesure qu'augmenteront notre population et les exigences auxquelles devront satisfaire le Secrétariat et d'autres organismes de services aux immigrants, le gouvernement provincial s'engage à fournir des ressources humaines additionnelles pour soutenir cet effort crucial visant à être un endroit attrayant et accueillant pour les immigrants.
2. ***Tisser des liens étroits avec les employeurs***
   Les besoins de main-d'œuvre qualifiée des employeurs du Nouveau-Brunswick entreront davantage en ligne de compte. Le Programme des candidats de la province peut contribuer à la résolution des pénuries de main-d'œuvre, c'est pourquoi des liens plus étroits seront tissés entre celui-ci et les employeurs. La coordination du travail de la Division de l'immigration et de la Division du soutien démographique du Secrétariat de la croissance démographique, avec des partenaires comme le Réseau Entreprise sera nécessaire pour déceler ces lacunes.
3. ***Élaboration d'un guide pratique à l'intention des employeurs***
   Les employeurs ont éprouvé des difficultés à recruter des immigrants ou à obtenir de l'information sur l'embauche d'immigrants pour pourvoir des postes vacants. En collaboration avec nos partenaires, nous élaborera un guide pratique à l'intention des employeurs du Nouveau-Brunswick pour faciliter l'embauche d'immigrants et répondre à des questions fondamentales.
4. ***Élargir le rôle du Nouveau-Brunswick dans la sélection des travailleurs étrangers temporaires***
   La plupart des travailleurs qualifiés arrivent au Nouveau-Brunswick par l'entremise du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires, lequel est administré par le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial cherchera à accroître sa coopération avec le fédéral, ainsi que le rôle qu'il joue dans le processus de sélection des travailleurs étrangers temporaires. L'élargissement du volet des travailleurs spécialisés du PCP aidera les municipalités et les communautés à participer activement aux activités de recrutement des immigrants ainsi qu'aux efforts pour les retenir.
5. ***Accroître la portée du projet de parrainage communautaire***
   Le gouvernement du Nouveau-Brunswick appliquera à plus grande échelle le projet pilote actuel de parrainage communautaire – un programme qui permet aux communautés de parrainer des immigrants de la composante économique et leur donner conseils et soutien pour qu'ils s'adaptent à leur nouveau milieu et développent un sentiment d'appartenance envers leur nouvelle communauté.

Immigrants entrepreneurs

Le gouvernement provincial continue à accorder de l'importance au volet des immigrants entrepreneurs. Il s'agit d'immigrants potentiels qui se proposent d'établir une nouvelle entreprise ou d'en acheter une à des fins d'expansion et qui ont l'intention de jouer un rôle actif dans sa gestion. Leur esprit d'entrepreneuriat, leur connaissance étendue de l'économie mondiale, leurs relations dans leur pays d'origine et l'établissement d'une entreprise locale

assortie de possibilités de création d'emplois procureront à notre région des avantages économiques considérables. Les immigrants entrepreneurs peuvent aussi constituer une source précieuse en matière de relève, un grand nombre d'hommes et de femmes d'affaires du Nouveau-Brunswick étant sur le point de prendre leur retraite. À cette fin, le gouvernement provincial entend prendre la mesure suivante :

6. ***Attirer les immigrants entrepreneurs de façon énergique***
   Le gouvernement du Nouveau-Brunswick continuera à attirer les immigrants entrepreneurs de façon dynamique et, en collaboration avec un certain nombre de parties intéressées, cherchera à améliorer les services mis à leur disposition après leur arrivée dans notre province pour les aider à réussir.

Immigration francophone

En plus de souligner le bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick, il faut accorder plus d'attention au maintien de l'équilibre linguistique dans le processus d'attraction et de conservation des immigrants.

Puisque tous les immigrants potentiels sont à la recherche de possibilités de nature économique, comme un emploi, et d'une communauté accueillante, une coopération étroite avec les parties intéressées francophones, y compris les collectivités et les municipalités, s'avérera essentielle pour assurer que ces possibilités sont offertes. Pour contribuer à cette initiative, le gouvernement provincial entend procéder comme suit :

7. ***Chercher l'aide du fédéral pour soutenir l'immigration francophone***
   Le gouvernement provincial tentera d'avoir un meilleur soutien du gouvernement fédéral pour attirer, retenir et établir plus d'immigrants francophones. En collaboration avec nos homologues fédéraux, nous explorerons la possibilité de renforcer notre capacité d'attirer des immigrants francophones. Notre gouvernement essaiera aussi d'avoir le soutien du fédéral pour ce qui est des programmes spéciaux visant à aider les immigrants à développer des occasions d'affaires pour les entrepreneurs et participer plus pleinement à des programmes de réunion familiale et d'accueil de réfugiés.

Pour que l'immigration francophone augmente, il sera essentiel que toutes les parties intéressées qui participent à l'attraction et la rétention des immigrants francophones se consacrent entièrement à leurs rôles respectifs. Le rôle du gouvernement consistera à faciliter et à coordonner ces efforts, mais toutes les parties intéressées devront apporter leur contribution pour assurer le succès.

Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers demeurent une source d'immigrants potentiels au Nouveau-Brunswick, soit en acceptant une offre d'emploi au Nouveau-Brunswick, soit en y créant leur propre entreprise. Le PCP actuel offre aux étudiants étrangers des options valables pour ce qui est de poursuivre une carrière et de saisir des occasions d'affaires dans la province. À cette fin, le gouvernement provincial entend procéder comme suit :

8. ***Évaluer le programme d'entrepreneuriat pour les étudiants étrangers***
   Le projet pilote qui permet aux étudiants étrangers de démarrer une entreprise après l'obtention d'un diplôme sera évalué après une année d'existence pour déterminer la faisabilité de l'offrir dans toute la province.

Coopération entre les provinces de l'Atlantique

L'attraction et le recrutement des immigrants sont devenus l'objet d'une grande concurrence. La plupart des autres provinces sont à la recherche des mêmes compétences et formations que nous en matière de ressources humaines. Le Nouveau-Brunswick est une petite province disposant de ressources promotionnelles limitées. Les autres provinces de l'Atlantique sont dans la même situation et ont accepté de s'unir pour mener des activités d'immigration liées au recrutement.

Par l'entremise du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, des engagements ont été pris pour faire connaître les provinces de l'Atlantique comme une destination de choix pour les immigrants, accroître notre population et notre productivité, attirer des investissements et des emplois, remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée et combler les lacunes du marché du travail.

Les premiers ministres de l'Atlantique ont reconnu l'immigration comme une des solutions pour améliorer la compétitivité économique du Canada atlantique. Les mesures d'action comprennent la collaboration à des projets conjoints de recherche sur des questions d'immigration, le partage des meilleures pratiques quant aux stratégies visant à rendre accueillantes les collectivités des provinces de l'Atlantique et l'exploration d'initiatives conjointes permettant de faire valoir la région comme un endroit où vivre heureux et réussir.

En coopération avec Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), les provinces de l'Atlantique ont mandaté un groupe de travail fédéral-provincial, la Table démographique de l'Atlantique, d'étudier, de mettre en œuvre, de coordonner et de mener des activités à frais partagés qui servent à accroître notre population par l'immigration, la conservation et le rapatriement.

Nous continuerons à travailler en étroite relation avec nos partenaires, les gouvernements des provinces de l'Atlantique et le gouvernement du Canada afin de nous assurer de tirer les meilleurs avantages possible de ces activités à frais et à ressources partagés.

La diversité ethnoculturelle de la population du Nouveau-Brunswick est un avantage de taille dans l'accès aux marchés mondiaux, et elle est plus importante que jamais pour accéder à l'autosuffisance dans un contexte de mondialisation croissante. Les services d'établissement ont pour but d'aider les nouveaux arrivants à se sentir chez eux et à participer pleinement, dès que possible à l'économie et à la société du Nouveau-Brunswick. Les services d'établissement ont dû se développer et évoluer au cours des dernières années, la population s'étant beaucoup diversifiée.

La Direction générale de l'établissement et du multiculturalisme du Secrétariat est responsable d'évaluer les besoins en matière d'établissement et de déceler les lacunes dans les programmes et services actuels, en vue de créer un cadre provincial pour l'établissement et le multiculturalisme. Pour ce faire, le Secrétariat explorera des programmes d'établissement et de multiculturalisme et améliorera les services actuellement offerts par divers ministères fédéraux et provinciaux.

Bien que l'immigration offre des possibilités à la province, elle lui pose aussi des défis. Ceux-ci comprennent l'intégration au marché du travail et l'offre de possibilités d'emploi, les ressources pour assurer les services de formation linguistique, le renforcement des capacités des communautés et l'éducation et la sensibilisation du public, pour n'en nommer que quelques-uns.

Renseignements préalables à l'arrivée

De l'information sur les programmes et services d'établissement, les communautés multiculturelles, l'éducation, les soins de santé, le transport, les perspectives d'emploi, le service d'évaluation et de reconnaissance des diplômes et compétences internationaux et les possibilités économiques sera disponible sur Internet. Des brochures imprimées seront aussi disponibles pour faire valoir le Nouveau-Brunswick comme un endroit où vivre heureux et réussir, une destination de choix, et pour mieux préparer les immigrants potentiels à ce à quoi s'attendre en arrivant dans la province.

Une approche concertée est nécessaire pour répondre aux défis auxquels les nouveaux arrivants sont confrontés quand ils s'établissent dans un nouveau milieu et s'assurer qu'ils se sentent acceptés.

Programmes et services d'établissement fondamentaux

9. ***Nouvelle documentation d'orientation pour les nouveaux arrivants***
   À leur arrivée, les nouveaux venus recevront une trousse d'information provinciale comprenant un répertoire des services et une introduction à la vie au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial doit s'assurer que ses programmes et services d'établissement (soins de santé, services de garde d'enfants, logement, etc.) sont offerts à tous les immigrants. Il fera aussi en sorte que l'information préalable à l'arrivée soit disponible à l'étranger pour préparer les immigrants potentiels à la transition à la vie au Nouveau-Brunswick.
10. ***Nouveaux investissements en formation linguistique***
    Pour les nouveaux arrivants, avoir une formation linguistique adéquate est un des principaux facteurs déterminants de la réussite de leur intégration.
    Le gouvernement augmentera ses investissements pour compléter les contributions fédérales pour la formation linguistique et accélérer le processus d'intégration et d'accès à l'emploi.

Intégration au marché du travail

Les nouveaux arrivants au Canada éprouvent souvent des difficultés à se trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences et de leurs études. Selon une enquête menée par Statistique Canada pour examiner le succès des immigrants dans le marché du travail canadien après leur arrivée au pays, 70 % des nouveaux arrivants disent avoir fait face à des problèmes ou à des obstacles dans le processus de recherche d'emploi.

Le manque d'expérience de travail au Canada, la non-reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger et les lacunes dans la connaissance des langues officielles sont les obstacles les plus sérieux à l'obtention d'un emploi, et ceux que rencontrent les immigrants à la recherche d'un emploi sont les mêmes que ceux auxquels font face les employeurs à la recherche de nouveaux employés. Pour remédier à ces problèmes, le gouvernement provincial entend prendre les mesures suivantes :

11. ***Bonifier les programmes d'intégration au marché du travail***
    a. Les programmes visant à faciliter l'intégration sur le marché du travail seront révisés pour qu'ils tiennent compte des besoins des nouveaux arrivants.
    b. Le gouvernement provincial continuera de travailler avec les établissements d'enseignement pour faire connaître aux étudiants étrangers les possibilités d'emploi et de carrière au Nouveau-Brunswick.
12. ***Mettre sur pied un programme de mentorat à l'intention des immigrants entrepreneurs***
    On s'attend à ce que les immigrants entrepreneurs, qui créent une entreprise au Nouveau-Brunswick, y apportent par le fait même des avantages économiques notables. Malgré leur très bon esprit d'entrepreneuriat, les pratiques commerciales ayant cours dans leur ancien milieu sont souvent passablement différentes de celles qui ont cours en Amérique du Nord. En collaboration avec les parties intéressées, nous mettrons sur pied un programme de mentorat à l'intention des immigrants entrepreneurs pour les aider à avoir du succès le plus rapidement possible.
13. ***Améliorer l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences***
    À l'appui de l'orientation du Conseil de la fédération et du travail entrepris par le Forum des ministres du marché du travail pour que toutes les professions réglementées soient entièrement conformes au chapitre 7 (mobilité de la main-d'œuvre) de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) au plus tard le 1er avril 2009, le gouvernement provincial collaborera activement avec l'Agence d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers, les organismes de

réglementation et les associations professionnelles pour veiller à ce que les efforts soutenus qui sont déployés tiennent compte du processus de reconnaissance des titres de compétences dans un contexte international. On considérera l'idée de créer des lois provinciales sur l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences, au besoin.

14. ***Cerner les possibilités d'emploi pour les immigrants francophones***
Alors que la majeure partie de l'augmentation future de l'immigration se fera au moyen du volet des travailleurs spécialisés du PCP, l'accent sera mis en particulier sur la découverte de possibilités d'emploi réelles pour les immigrants francophones. Le gouvernement provincial affectera des ressources supplémentaires pour travailler avec le milieu des affaires francophone en vue d'aider à dénicher des possibilités d'emploi pour les immigrants potentiels.

15. ***Établir des programmes de promotion de la diversité en milieu de travail***
On encouragera les employeurs à mettre en place des programmes de promotion de la diversité en milieu de travail pour les sensibiliser, ainsi que leurs employés, à l'importance de bien comprendre les valeurs interculturelles, de respecter la diversité au travail et de soutenir l'intégration des nouveaux arrivants dans un milieu de travail.

Communautés accueillantes

Les communautés peuvent jouer un rôle crucial pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans le tissu économique et social du Nouveau-Brunswick et à se sentir chez eux. Elles seront plus réceptives et auront plus de succès à attirer et retenir les immigrants si elles sont bien informées sur les questions d'établissement et d'intégration avant l'arrivée des nouveaux venus. Pour les assister dans leurs efforts, le gouvernement provincial apportera les améliorations suivantes :

16. ***Nouveaux investissements dans les organismes multiculturels***
Reconnaissant les besoins des organismes multiculturels et des organismes de services aux immigrants, le gouvernement provincial travaillera avec le fédéral et investira dans ces organismes pour contribuer au renforcement des capacités des communautés.

17. ***Améliorer les capacités de développement du système scolaire public***
Le gouvernement provincial s'efforcera d'améliorer les efforts de développement des capacités du système scolaire public en s'assurant que le matériel, les services et les ressources utiles sont à la disposition des écoles publiques.

Établissement en milieu francophone et rural

En raison de la nature bilingue du Nouveau-Brunswick, il est très important de veiller à ce que les communautés francophones et rurales soient capables d'attirer des immigrants et de profiter du succès obtenu par la province en matière d'accroissement de la population. Les programmes d'établissement doivent être solidement ancrés dans le milieu et adaptés à ses besoins particuliers. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement provincial prendra les mesures suivantes :

18. ***Bâtir des partenariats avec les communautés francophones***
Le gouvernement provincial travaillera en partenariat avec les communautés francophones pour coordonner les efforts d'établissement et d'intégration. De cette façon, la disponibilité de l'infrastructure et du financement pour les services d'établissement sera assurée, en particulier en milieu rural, où l'attraction et la rétention des nouveaux arrivants peuvent se révéler plus difficiles qu'en milieu urbain.

19. ***Faire de nouveaux investissements dans les organismes*** d'établissement au service des régions rurales
Le gouvernement provincial travaillera avec le fédéral pour assurer la disponibilité de l'infrastructure et du financement pour les services d'établissement dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

20. ***Accroître le rôle des municipalités francophones***
Les municipalités francophones seront invitées à jouer un rôle actif dans les activités de recrutement et de rétention des immigrants. Une importance particulière sera accordée au travail avec les immigrants francophones ou ceux qui affichent une préférence marquée pour s'établir et s'intégrer dans une région francophone du Nouveau-Brunswick pour ce qui est de repérer les possibilités d'emploi pour les immigrants francophones en collaborant avec les employeurs et les municipalités francophones.

Partenariats stratégiques

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick maintiendra son partenariat avec diverses parties intéressées, y compris le Réseau Entreprise, le Centre Métropolis Atlantique et les autres ordres de gouvernement afin d'améliorer les services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants. Le Secrétariat de la croissance démographique s'emploiera à consolider ses partenariats avec divers bailleurs de fonds pour mettre en place des programmes et services d'établissement efficaces pouvant aider les immigrants à faire partie intégrante de leur communauté et à se sentir chez eux.

Promouvoir la diversité et le multiculturalisme

En 1971, la Canada est devenu le premier pays du monde à adopter une politique officielle sur le multiculturalisme. Au milieu des années 1980, le Nouveau-Brunswick a établi sa propre politique du multiculturalisme, un programme de subventions pour le multiculturalisme et un Comité ministériel consultatif sur le multiculturalisme. En reconnaissant le multiculturalisme et l'identité canadienne, les Néo-Brunswickois de toutes les cultures auront la possibilité de contribuer aux objectifs communs en matière d'égalité, de partage, de justice sociale et d'autosuffisance.

Le multiculturalisme du Nouveau-Brunswick sera un atout de plus en plus grand dans l'économie mondiale naissante. Certaines entreprises du Nouveau-Brunswick ont déjà reconnu ces avantages et exploitent la diversité culturelle de leur main-d'œuvre en vue d'obtenir les compétences linguistiques et culturelles nécessaires pour réussir et être concurrentielles sur le marché international.

Le Secrétariat de la croissance démographique révisera ses politiques et programmes de multiculturalisme pour s'assurer de leur pertinence pour les Néo-Brunswickois et pour faire progresser le travail entrepris au début des années 1970. Dans le cadre de ce processus, le gouvernement prendra les mesures suivantes :

21. ***Réviser et mettre à jour la politique sur le multiculturalisme du Nouveau-Brunswick***
    Réviser la politique existante pour s'assurer qu'elle aborde les questions en évolution concernant l'établissement, le multiculturalisme, les droits de la personne et la sécurité.
22. ***Promouvoir une société inclusive***
    Le gouvernement provincial fera la promotion d'une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation communautaire.
23. ***Donner des conseils sur les enjeux du multiculturalisme***
    Le gouvernement donnera des conseils en matière de leadership et de politiques sur le multiculturalisme et les questions connexes, y compris l'intégration.
24. ***Promouvoir le multiculturalisme dans les écoles***
    Promouvoir le multiculturalisme dans le système scolaire public de la province en en faisant un élément du programme d'études.
25. ***Informer et sensibiliser le public***
    Le gouvernement provincial fera participer la communauté et le grand public à un dialogue informatif ainsi qu'à une action soutenue pour combattre le racisme. L'accent sera mis sur la sensibilisation du public et la compréhension interculturelle en utilisant divers médias et en faisant participer la communauté à la discussion. Le gouvernement provincial collaborera avec divers ministères provinciaux et fédéraux, y compris la Commission des droits de la personne, à la mise en œuvre du Plan d'action canadien contre le racisme.
26. ***Mener des projets de recherche conjoints***
    Le gouvernement fera équipe avec le Centre Métropolis Atlantique, la Table démographique de l'Atlantique, des établissements d'enseignement, des organisations multiculturelles et ethnoculturelles et des ministères provinciaux et fédéraux pour mener des activités de recherche relatives au multiculturalisme, à la diversité et aux questions connexes.
27. ***Investir davantage dans le programme de subventions pour le multiculturalisme***
    Le gouvernement provincial augmentera le financement annuel disponible dans le cadre du programme de subventions pour le multiculturalisme et procédera à son évaluation.

Soyez notre avenir : Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick

Retenir les jeunes par la participation et l'établissement de liens

Un des plus grands défis auxquels fait face le Nouveau-Brunswick quant au déclin de sa population est qu'un nombre croissant de jeunes, brillants et qualifiés, émigrent vers d'autres provinces. Ceux-ci forment la génération qui est en meilleure position pour stimuler la prospérité future, fonder une famille et propulser la province vers l'autosuffisance.

Le problème de l'exode des jeunes n'est pas un phénomène nouveau pour le Nouveau-Brunswick ni pour d'autres administrations nord-américaines. Il est virtuellement impossible de l'éradiquer, mais il est possible de l'atténuer. Le gouvernement, l'industrie, les établissements d'enseignement et les communautés doivent travailler ensemble pour veiller à ce que les jeunes connaissent les possibilités de carrière et les chances de réussir au Nouveau-Brunswick ainsi que les avantages économiques et sociaux de vivre dans leur province natale.

Le secret pour retenir les jeunes Néo-Brunswickois est de leur insuffler un sentiment d'appartenance et de fierté vis-à-vis leur communauté tout en leur offrant l'accès à une éducation de qualité, la possibilité de mener une carrière satisfaisante dans leur domaine d'études et la sécurité du revenu. Le gouvernement et la communauté ont tous deux un rôle important à jouer dans l'orientation et la coordination d'une participation constructive des jeunes. Par l'entremise du Secrétariat de la croissance démographique, le gouvernement du Nouveau-Brunswick dirigera le processus d'élimination des obstacles et de soutien à la contribution des jeunes Néo-Brunswickois.

Pour retenir le plus de jeunes possible, le gouvernement provincial prendra les mesures suivantes :

28. ***Organiser un Sommet provincial de la jeunesse en 2008***
    En partenariat avec le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick et avec la participation active du premier ministre, de ministres clés, des dirigeants communautaires et des employeurs, ce sommet
    a. aidera à mobiliser les efforts pour permettre aux jeunes du Nouveau-Brunswick de reconnaître les défis et de participer à la prise de décisions et à la création de possibilités qui les concernent ainsi que leur communauté et leur province;
    b. permettra d'élaborer un plan d'action axé sur les jeunes pour informer le gouvernement et les communautés sur l'orientation à donner aux politiques et programmes visant à retenir les jeunes dans la province;
    c. favorisera l'utilisation de divers outils et technologies de communication électronique pour soutenir une participation constructive et l'établissement de liens durables entre les jeunes et la communauté.
29. ***Établir une « culture de formation en apprentissage »***
    L'accessibilité accrue de différents cheminements de carrière, y compris les programmes d'enseignement coopératif tant au niveau secondaire que postsecondaire, aidera à solidifier les engagements pris dans le plan d'action du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, *Les enfants au premier plan*. Elle est aussi en accord avec l'esprit des recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick, *Avantage Nouveau-Brunswick : Une province cherche à accomplir sa destinée*. On envisagera également de promouvoir une culture de formation en apprentissage et d'autres modèles novateurs basés sur les possibilités d'apprentissage par l'expérience et du service seront aussi explorés. L'accent sera mis sur l'établissement de liens forts entre les jeunes et leur communauté, en veillant toutefois à ce que les besoins actuels et futurs du marché du travail du Nouveau-Brunswick puissent être comblés.
30. ***Promouvoir les initiatives d'insertion professionnelle***
    Nous chercherons à rendre plus disponible et à faire connaître une gamme de possibilités d'insertion professionnelle offertes aux étudiants de niveau postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Ainsi, ils pourront profiter des possibilités d'apprentissage pratiques dans leur domaine d'études, ce dont ils ont tant besoin; nous les aiderons à réussir en créant des liens avec des employeurs potentiels, ce qui facilitera leur entrée dans la population active.
31. ***Stimuler les efforts de renforcement des capacités communautaires***
    En travaillant directement avec les communautés et les réseaux provinciaux pour renforcer les capacités et partager les meilleures pratiques pour ce qui est de retenir les jeunes et de les engager dans la communauté, nous contribuerons à freiner la migration de sortie, pour ne pas dire l'exode. Le gouvernement provincial s'emploiera à faire progresser la compréhension des meilleures pratiques et à partager les connaissances acquises et les leçons reçues en matière de rétention des jeunes et de participation constructive.
32. ***Établir une stratégie durable axée sur les jeunes***
    Cette initiative visera à accroître la capacité des communautés et des réseaux à être accueillants, dynamiques et à développer, renforcer ou stimuler leurs efforts pour faire participer les jeunes de façon constructive et les retenir dans la province.
33. ***Rechercher des possibilités de projets conjoints***
    Nous collaborerons avec nos partenaires à l'échelle du pays, de la province et de la région de l'Atlantique afin de soutenir les projets de recherche susceptibles d'orienter et de guider l'élaboration et l'application de méthodes efficaces de rétention.

Aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire

La question de l'aide financière aux étudiants a été abordée dans le rapport de la Commission sur l'enseignement postsecondaire, *Avantage Nouveau-Brunswick : Une province cherche à accomplir sa destinée*.

Dans sa réponse au rapport susmentionné, le gouvernement s'occupera de moderniser le programme d'aide financière aux étudiants. Le Secrétariat de la croissance démographique continuera à se prononcer haut et fort à ce sujet.

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Rapatrier d'anciens Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises

Le rapatriement se veut une composante clé de la stratégie du gouvernement pour aider à renverser le déclin de la population et assurer un avenir prospère et autosuffisant pour le Nouveau-Brunswick.

La principale fonction de la Direction du rapatriement du Secrétariat de la croissance démographique est de faciliter le retour de Néo-Brunswickois dans la province, en plus d'accueillir les personnes venant d'autres régions du Canada et du monde. Pour ce faire, elle s'emploiera à trouver des candidats potentiels vivant ailleurs dans l'espoir de les jumeler avec les possibilités d'emploi au Nouveau-Brunswick. Une grande partie du succès de la Direction du rapatriement dépendra de sa capacité à bâtir des partenariats stratégiques. Elle doit collaborer avec les employeurs, les associations industrielles, les ministères, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement postsecondaire, les associations d'anciens étudiants et diverses autres entités pouvant appuyer les efforts de rapatriement du Secrétariat, tant du point de vue des employeurs que des employés.

Le site web du Secrétariat de la croissance démographique et le site web emploisNB.ca font partie des outils existants qui peuvent être utilisés à cette fin. Le second demeurera le site web privilégié pour la recherche de possibilités de carrière dans la province. Pour que la Direction du rapatriement réussisse à associer de façon proactive les expatriés avec les possibilités qui existent au Nouveau-Brunswick, il sera nécessaire de se donner les objectifs stratégiques suivants :

34. ***Faciliter le jumelage d'anciens Néo-Brunswickois avec des possibilités d'emploi***
    Le gouvernement provincial examinera les mécanismes actuels du marché de l'emploi dans l'optique de soutenir l'expansion des services assurés par le secteur privé pour associer des personnes cherchant du travail aux employeurs cherchant à embaucher des travailleurs. L'accent sera mis en particulier sur l'association de candidats potentiels travaillant actuellement à l'extérieur de la province avec des débouchés au Nouveau-Brunswick.

    En travaillant en étroite relation avec les employeurs pour les aider à trouver des travailleurs pour des postes qu'ils n'arrivent pas à pourvoir localement, nous les aiderons aussi à soutenir et faire croître leur entreprise. Pour y arriver, cela nécessitera l'établissement d'une relation forte avec chaque employeur, des renseignements opportuns sur le marché du travail et un inventaire précis de candidats appropriés.

35. ***Développer des partenariats stratégiques***
    Les partenariats stratégiques avec d'anciens Néo-Brunswickois seront établis et encouragés par l'entremise de divers réseaux, y compris les associations d'anciens étudiants, les ambassadeurs du Nouveau-Brunswick et les groupes communautaires, et d'activités de liaison ainsi que par le développement de relations avec les entreprises, les associations industrielles, les ministères, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux. Cela aidera à évaluer les besoins du marché du travail et à coordonner les efforts de rapatriement.

36. ***Utiliser la technologie pour améliorer la communication***
    Le gouvernement provincial améliorera sa capacité à communiquer et partager l'information avec sa clientèle et ses partenaires stratégiques. Cela implique l'utilisation de technologies et d'outils variés qui amélioreront la capacité de la Direction à suivre la progression de ses efforts de rapatriement et de les adapter. En guise d'exemples, mentionnons les courriels et les listes de diffusion portant le logo du Nouveau-Brunswick. Le site web du Secrétariat sera utilisé comme outil de communication et de partage de l'information avec ses clients et ses partenaires. Il continuera à promouvoir emploisNB.ca en tant que site web privilégié pour jumeler les personnes expatriées cherchant à revenir et en tant qu'endroit où s'informer sur les occasions d'emplois au Nouveau-Brunswick.

37. ***Organiser des missions de recrutement***
    Le gouvernement provincial poursuivra ses initiatives pour rejoindre des employés potentiels en continuant à organiser des visites de sensibilisation et à y participer avec des employeurs et des municipalités du Nouveau-Brunswick pour faire connaître les possibilités de carrière dans la province aux expatriés vivant actuellement ailleurs au Canada. Ces visites seront un moyen dynamique de faire savoir que le Nouveau-Brunswick est un endroit de choix.

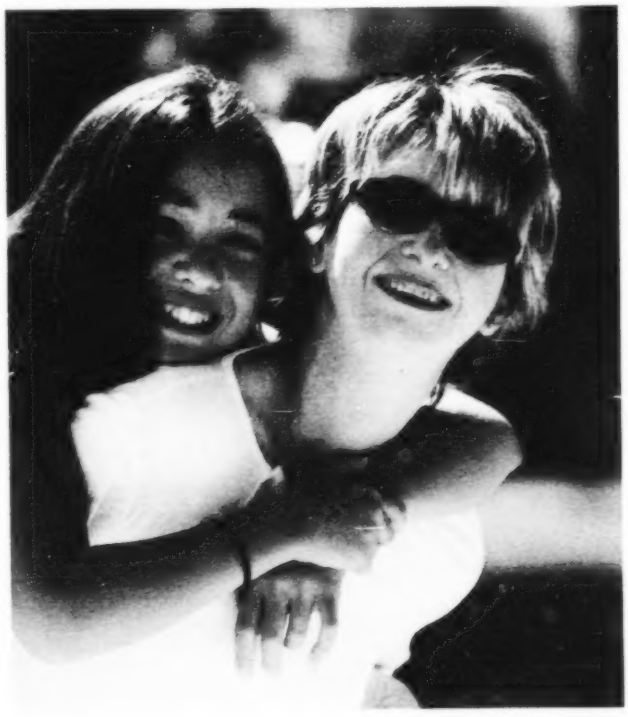

Adopter des mesures favorables à la famille

Le profil de la population active a considérablement changé depuis quelques dizaines d'années. Il n'est plus rare de voir des familles où les deux parents travaillent; en fait, c'est plutôt la norme maintenant. Équilibrer le travail et la famille est devenu un problème majeur pour la plupart des parents. Un élément essentiel à la maximisation du potentiel du Nouveau-Brunswick en matière de croissance démographique à long terme et d'autosuffisance sera de veiller à ce que la province soit avantageuse pour les familles.

Le gouvernement et les principales parties intéressées peuvent établir les conditions gagnantes pour encourager l'élargissement des familles néo-brunswickoises tout en augmentant le taux de participation. Avec le temps, cela nécessitera la mise en œuvre d'une combinaison de mesures, comme une sécurité du revenu adéquate pour les parents, des programmes de prestations parentales flexibles, l'offre de services de garde d'enfants abordables et de qualité pour soutenir les familles et des soutiens sociaux adéquats pour maintenir un sain équilibre entre le travail et la famille.

En aidant les parents, on favorise l'accès du Nouveau-Brunswick à l'autosuffisance en plus de créer un milieu où la procréation et l'éducation des enfants ne nuisent pas à la santé économique des familles d'aujourd'hui. Fournir ce type d'environnement permettra aussi au Nouveau-Brunswick d'être un endroit où il est possible de réussir pour les jeunes immigrants et les personnes qui ont terminé leurs études universitaires et cherchent un endroit où s'établir et fonder une famille.

De nombreuses initiatives clés ont déjà été amorcées au Nouveau-Brunswick. Des pratiques prometteuses ont été adoptées dans plusieurs secteurs et communautés de la province. Il faut continuer à faire des investissements stratégiques dans ces secteurs pour relever les défis et saisir les occasions à venir. Le gouvernement ne peut y arriver seul : les entreprises, les travailleurs et les organismes à but non lucratif doivent participer à cet effort concerté.

L'adoption de nouvelles initiatives profamille transformera le Nouveau-Brunswick en une société forte et moderne qui se présentera comme la petite province ayant une grande vision profamille, une vision qui accorde de l'importance à l'équilibre travail-famille, qui accueille la diversité et qui inclut toutes les familles, grandes comme petites.

À cette fin, le gouvernement provincial entend procéder comme suit :

38. ***Continuer à investir dans les soins de garde de qualité pour enfants***
    Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'autosuffisance, nous continuerons à faire des investissements stratégiques dans les soins aux enfants. Cela comprendra des incitatifs pour augmenter le nombre de places en garderie autant en région rurale qu'urbaine, une aide financière accrue pour les garderies agréées et l'augmentation du soutien financier aux parents.

39. ***Travailler à l'adoption d'un régime moderne d'assurance parentale et maternité pour le Canada***
    Étant donné les réalités actuelles du marché du travail et les besoins des parents, le gouvernement provincial collaborera avec le fédéral pour mettre au point un régime moderne d'assurance parentale et maternité offrant un remplacement du salaire qui soit réaliste et approprié et qui permette aux travailleurs autonomes d'y participer.

40. ***Encourager les employeurs de la province à adopter des pratiques profamille en milieu de travail***
    Les employeurs seront encouragés à adopter des mesures profamille dans leurs stratégies de recrutement et de conservation des employés en ce qui concerne, entre autres, les horaires de travail flexibles, les besoins des travailleurs d'âge mûr qui souhaitent demeurer actifs dans le milieu de travail, la bonification des prestations de congé parental ou familial et des services de garde d'enfants sur place, notamment là où le travail se fait par quarts.

41. ***Explorer les possibilités en matière de pratiques profamille nouvelles et innovatrices***
    Le gouvernement provincial explorera les possibilités en matière de pratiques profamille nouvelles et innovatrices afin de faire de la fonction publique du Nouveau-Brunswick un milieu de travail profamille exemplaire. Cela l'aidera à réaliser son objectif de devenir un employeur de choix pour faciliter le renouvellement de la fonction publique et encourager les jeunes à postuler des emplois.

L'importance de nous présenter sous notre meilleur jour

Le gouvernement emploiera des techniques de marketing novatrices pour réaliser ses objectifs de croissance démographique en adaptant ses démarches aux segments de population qu'il souhaite cibler. Certaines de ces populations vivent actuellement au Nouveau-Brunswick, comme les diplômés des écoles secondaires et des établissements d'enseignement postsecondaire et les membres des familles de personnes expatriées. Des campagnes de marketing feront comprendre aux Néo-Brunswickois pourquoi la croissance démographique est essentielle à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance de la province. La population sera encouragée à faire bon accueil aux nouveaux arrivants.

Le gouvernement provincial tendra la main aux gens qui vivent à l'extérieur de la province, qu'ils résident dans d'autres régions du Canada ou qu'ils soient des immigrants canadiens potentiels susceptibles d'être intéressés à s'installer au Nouveau-Brunswick.

Des raisons portent à croire que le grand public ne comprend pas pleinement l'évolution démographique du Nouveau-Brunswick et ses effets. Il est important que le public et les parties intéressées saisissent bien ce qui contribue à l'évolution démographique, la nécessité d'une intervention immédiate et prolongée et les avantages spécifiques de la croissance démographique. Les efforts de promotion doivent communiquer clairement les problèmes et défis de la dépopulation en ce qui a trait à la société, l'économie et la culture du Nouveau-Brunswick. Pour participer aux efforts de croissance démographique, le public doit être capable d'établir une relation évidente entre la croissance démographique et la capacité de la province à devenir autosuffisante d'ici 2026. Les mesures suivantes seront prises :

42. ***Favoriser une prise de conscience***
    Nous ferons connaître les implications du déclin de la population ainsi que l'importance des efforts pour combattre la dépopulation et son rapport avec l'objectif d'autosuffisance et nous sensibiliserons le public à ces questions.
43. ***Promouvoir le Nouveau-Brunswick dans le monde***
    En accord avec le nouvel effort d'établissement de la marque du gouvernement provincial, nous ferons valoir et connaître le Nouveau-Brunswick comme un endroit où être soi-même et se dépasser.

Annexe A : Liste des intervenants

Commentaires de citoyens et citoyennes

N'inclut pas les personnes ayant présenté des commentaires non affichés

Amos, John
Beaton, Finlay
Bernard, Suzanne
Bois, Kim
Brown, Dana
Butler, Dana
Carpenter, Mary
Cashion, Greg
Cassidy, Shane
Clarke, Kris et Amanda
Comeau, Mary-Lynn
Cronin, Art
Danis, Geneviève
Dillingham, Jason et Andrea
Duguay, Gordon
Elder-Gomer, Jo-Anne (2 interventions)
Elliott, Jason
English, Rob
Gallant, Arlen
Hickey-Léger, Judy
Hughes, Isabel
Isaac, John
Keeler, Stacy
Kim, Taehyung
Lanteigne, Rose-Hélène
Lefevre, Roland
Livingstone, Josie
Malley, Sylvia
Marquis-Charron, Joanne
McKinney, Catherine et Donald
Mouland, Michele
Murray, Judy
Njalstroem, Njal
Okana, Cyprien S.
Painchaud, Darcie et Richard
Reimer, Ken
Ross, Christopher
Ross, Sheila
Simpson, Bob
Smith, Cecile
Smith, Michelle
Srinivasan, G.
Stickney Jr, Richard P.
Whelbourn, David

Mémoires

21 Inc.
Archer, Sarah
Association familles en santé, communautés en santé
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean inc.
Comité du Mois du patrimoine asiatique
Banque Nationale du Canada
Blaquière, Richard
Canadian International Capital Inc.
Centre communautaire Sainte-Anne
Clinique Conceptia
Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick
Conseil d'immigration du Grand Moncton
Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick Inc.
Entreprise Chaleur
Entreprise Grand Moncton
Entreprise Kent
Entreprise Péninsule
Entreprise Restigouche
Entreprise Saint John
Fusion
Larsson, Hugo
Laumans, Pauline et van Trijp, John
Le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick
Lumsden, George
MAGMA
Mills, Courtney
Municipalité de Caraquet
Nadeau, Diane
Nicholl, Kate
People Link
Ramanujam, Srikanth
Réseau Entreprise
Rural et Small Town Program
Salonius, Peter
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)
Université du Nouveau-Brunswick